LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes* Vol. 82 n° 47 Saint-Boniface, du 23 au 29 février 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355





photo: Hubert Pantel

200 000 à table

Ils ont été nombreux à fréquenter les activités du Festival du Voyageur, pendant les dix jours que durait la fête hivernale. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses. Bilan à la page 6.

Citation de la semaine

«Avec Hart Rouge, on est en famille. C'est à la fois sécurisant et limitant.»

Michelle Campagne a donné des spectacles au Festival. Seule comme une grande fille. **Page 13.**

La rencontre des ministres

Les ministres responsables des affaires francophones ont tenu leur deuxième rencontre à Winnipeg.**Page 5.**

Tirage en page 12. Bonne chance!

Trop payés, les profs?

Enseignants et commissaires se préparent en vue des audiences publiques qui examinent, en février et mars, le mode de rémunération des enseignants. **Page 3.**

Des trophées pour Île-des-Chênes

Les joueurs d'Île-des-Chênes ont obtenu plusieurs des trophées lors du banquet annuel de la Ligue Hanover-Taché, qui met fin à la saison et ouvre les éliminatoires. **Page 15.**

Profession: comptable

Gilles Chaput, qui vient d'être nommé "Fellow Chartered Accountant", parle des nouvelles avenues dans la profession de comptable. **Page 17.**

L'heure des déclarations

Nous y passons tous! Le temps des déclarations de revenu est arrivé. Lire en pages 10 et 11 les nouveautés de 1995 et les recours possibles en cas de désaccord avec Revenu Canada.

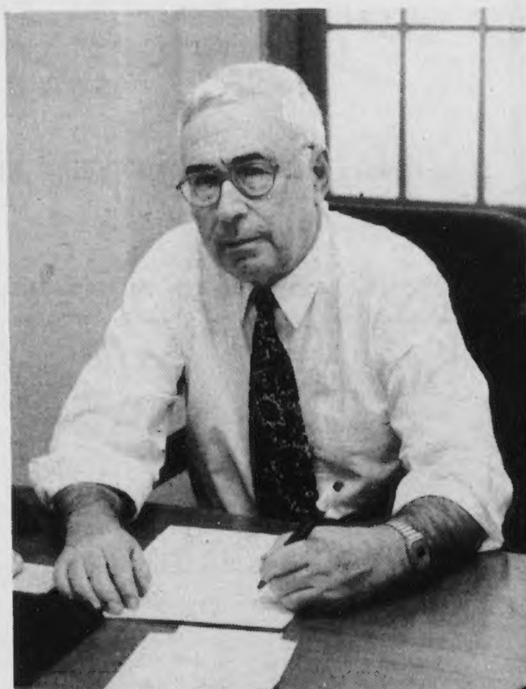


photo: Karine Beaudette

Le président de l'Hôpital général Saint-Boniface, Jack Litvack, explique l'envergure des coupures qui affecte l'institution. Page 7.



Le SOMMAIRE

- **Éditorial** 4
- **Lettre** 4
- **Emplois et avis** 8
- **Les Rendez-Vous** 12
- **Télé-horaire** 16
- **Nécrologie** 18
- **Recette** 19
- **Mots croisés** 19
- **À vous de jouer** 19
- **Petites annonces** 19
- **À votre service** 20

Le MANITOBA *de A à Z*

- **Saint-Boniface** 10
- **Saint-Jean** 10 et 14
- **Sainte-Anne** 8

LA LIBERTÉ

ISSN 0845-0455

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Karine BEAUDETTE et Anie CLOUTIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

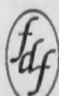
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Vingt-trois projets financés

Ottawa - Le ministère du Patrimoine canadien financera cette année 23 projets présentés par 19 organismes francophones nationaux. La valeur totale de ces projets s'élève à 461 000 $.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (83 700 $), la Fédération culturelle canadienne-française (70 000 $) et l'Alliance des radios communautaires (60 000 $) ont mis la main sur 46,5 % de l'enveloppe budgétaire consacrée aux projets spéciaux. (APF)

Les jeunes et l'unité

Dieppe - La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) veut sensibiliser les autorités politiques fédérales sur la question de l'unité nationale.

Ils ont rencontré le premier ministre Jean Chrétien le 19 février à Ottawa et lui ont présenté une pétition contenant 11 500 noms d'élèves francophones des écoles secondaires de la province.

Les jeunes invitent le gouvernement fédéral à proposer aux Québécois des solutions concrètes et constructives. «Le gouvernement doit trouver une solution qui assurera la solidarité entre les communautés formant notre pays», a déclaré la présidente de la FJFNB, Marie-Élise Trottier.

Une approche positive

Ottawa - La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) demande au gouvernement fédéral d'adopter une approche positive dans le débat sur l'unité nationale.

Réunie en Conseil des présidents et des présidentes le 17 et 18 février, la FCFA reproche à certains membres du Cabinet de tenir des propos infertiles.

La FCFA, porte-parole nationale des associations provinciales de défense et de promotion des droits des francophones, a également «l'intention de s'inscrire dans l'exercice de redéfinition nationale de façon plus définitive d'ici les prochaines semaines».

Retour aux études

Ottawa - La Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) offre une bourse d'études de 1 000 $ à une francophone qui effectuera un retour aux études en 1996-1997.

La bourse Almanda Walker-Marchand, du nom de la fondatrice de la Fédération, est offerte à une femme en milieu minoritaire qui souhaite étudier dans un établissement collégial ou universitaire situé à l'extérieur du Québec.

Les candidates ont jusqu'au 30 avril pour soumettre leur demande. Elles peuvent se procurer un formulaire auprès de leur collège ou université ou en communiquant avec la FNFCF. (APF)

Révision du mode de rémunération des enseignants

On se prépare pour les audiences publiques

Les enseignants manitobains gagnent-ils trop cher? Leur rémunération devrait-elle être fixée selon leur performance en classe? Cette performance devrait-elle être évaluée selon les résultats des élèves?

Voilà les questions que pose le gouvernement manitobain avec *Enhancing Accountability, Ensuring Quality*, document rendu public en janvier et qui sert de base de discussion pour des audiences publiques qui ont lieu en février et en mars. (1)

Le syndicat des enseignants, la Manitoba Teacher's Society (MTS), a déjà indiqué son désaccord face à la majorité des propositions du document, qu'on voit comme une attaque au professionnalisme des enseignants. La MTS craint également que la décision du gouvernement ne soit déjà prise et que les audiences publiques n'y changeront rien.



Jean-Yves Rochon.



Archives La Liberté

Ronald Perron.

La présidente de MAST, l'association des commissaires d'écoles, Carolyn Duhamel, craint elle aussi que les audiences publiques soient bâclées, parce que, dit-elle, les intervenants manquent de temps pour «préparer des analyses éclairées sur des questions très complexes». Le gouvernement déposerait en juin un projet de loi sur la question. Carolyn Duhamel préférerait qu'un comité réunissant les commissaires, les enseignants et le gouvernement étudie d'abord le résultat des audiences publiques.

Chez les commissaires comme chez les profs, il y a consensus contre l'idée qu'un référendum public soit utilisé pour fixer le salaire des profs quand les négociations collectives ne donnent pas de résultats.

Les enseignants s'inquiètent des mesures de rechange proposées à l'arbitrage obligatoire, le mode de règlement des conflits en vigueur depuis 40 ans. «On suggère par exemple le recours à la grève, avec un maximum de deux semaines, après quoi le tout irait en arbitrage. Un seul arbitre serait nommé par la ministre et devrait évaluer la situation selon des critère établis par cette dernière», explique le directeur général de la MTS, Jean Gilliger.

«Autant dire que dans un jeu de balle, le gouvernement est autant joueur qu'arbitre», commente Claude Vigier de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobain.

Les enseignants craignent aussi une révision de l'échelle salariale qui, évalue-t-on, signifierait une diminution d'environ 10 000 $ par an pour l'ensemble des enseignants. «Ça nous ramène à ce qu'on avait dans les années 50», estime Jean Gilliger, qui craint qu'à l'avenir on ne puisse plus recruter d'enseignants qualifiés.

C'est une opinion que ne partage pas le directeur général de la Division scolaire de la Rouge, Ronald Perron: «Cette grille de salaire avait sa raison d'être dans les années 60 quand il fallait recruter des enseignants mieux qualifiés. Mais aujourd'hui, tous les enseignants ont un diplôme universitaire. Je verrais bien un système de rémunération basé sur le travail des enseignants et qui considérerait le nombre d'élèves par classe, le nombre d'élèves avec des problèmes d'apprentissage ou de comportement, la participation aux activités sociales.»

Ronald Perron estime que le rapport *Enhancing Accountability* a au moins le mérite de rappeler aux employés «que la capacité de payer des contribuables doit être considérée» quand vient le temps de négocier les conventions collectives. «On ne peut plus partir de ce qu'on a et augmenter.»

Dans la Rouge, les dernières compressions signifient une diminution de 3,7 % de l'enveloppe budgétaire en 1996-1997, «mais on évitera des coupures dans le personnel si on n'a pas d'augmentation dans les salaires». Les enseignants et la Division scolaire ont fait appel au processus d'arbitrage dans leurs négociations en cours.

À la Division scolaire de Saint-Boniface, les commissaires discutent toujours du document. Mais le directeur général, Jean-Yves Rochon, livre ses commentaires à titre personnel. «Si c'est un problème financier, lance-t-il, que le gouvernement prenne ses responsabilités et qu'il gèle ou recule les salaires par une loi spéciale. Ce qui se passe en ce moment crée une confusion inutile.»

Il estime également que la proposition de lier les augmentations salariales à la performance des profs en classe; performance qui serait évaluée d'après les résultats des élèves, constitue «un recul». «Dans notre division, on a plutôt développé un système d'autoévaluation et de perfectionnement professionnel. Ce que propose le gouvernement a été tenté aux États-Unis et ça n'a pas fontionné. Cette pensée est importée du monde des affaires; mais quand on a affaire à des enfants, on n'est pas dans une usine de production.»

Du côté de MAST, on organise des rondes régionales, pour que les commissaires puissent donner à leur association des lignes directrices claires. Un consensus existe depuis longtemps autour du mode de négociation, dont MAST a demandé la révision. Mais les autres questions soulevées par *Enhancing Accountability* soulèvent des débats.

«Certaines des propositions soulèvent des questions complexes, rappelle pour sa part la présidente de MAST, Carolyn Duhamel. Par exemple, les résultats d'un élève dans un cours ne racontent pas toute son histoire. C'est une façon un peu simpliste d'envisager l'évaluation et la rémunération des enseignants. Je pense qu'il y a d'autres façons de régler ces problèmes.»

Sylviane LANTHIER

(1) les audiences en français auront lieu le 22 mars de 14 h 30 à 16 h au Club La Vérendrye.

ÉDITORIAL

Donner sa chance au coureur

Avec un déficit à leur passif et la nécessité de couper au moins un million $ à leur budget de 1996-1997 pour trouver l'équilibre budgétaire, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) risquent de prendre dans les semaines qui suivent des décisions qui ne plairont pas à tout le monde.

Des décisions qui se traduiront sûrement par un certain nombre de mises à pied ou de départs non comblés, qui pourraient affecter autant des concierges que des enseignants, autant des secrétaires que des administrateurs.

Pour comparer, rappelons que la Division scolaire de Saint-Boniface a relevé un défi semblable l'an dernier: des coupures de 1,3 million $ ont résulté en une diminution de 22 postes d'enseignant. Même si ce n'était pas dans tous les cas des mises à pied (il y avait des retraites et des départs volontaires), ça fait tout de même 22 enseignants de moins.

Depuis l'automne, les gestes des commissaires sont passé au peigne fin. On leur reproche parfois de ne pas savoir prendre de décisions ou de les remettre à plus tard. On les a soupçonnés d'agir davantage par intérêt politique que pour le nieux-être des enfants. On a eu peur que le conflit entre la ville et les régions dégénère.

D'un autre côté, on a aussi dit que les commissaires, depuis leur élection en octobre, n'avaient fait que tenter de reprendre le contrôle sur la Division scolaire, pour mieux établir leur autorité face à une administration qui avait pris beaucoup de place dans la mise en œuvre de la gestion scolaire à cause du calendrier serré des activités, mais qui devait maintenant accepter que les commissaires, mieux avertis, occupent pleinement le territoire qui est le leur. Car ce sont eux, les élus et les responsables de la bonne gestion de la DSFM.

Ils ont en tout cas démontré, lors du débat sur la représentation des régions au sein des comités, qu'ils étaient capables de faire des compromis qui pouvaient satisfaire l'urbain et les régions. Et depuis les événements de décembre, ils ont aussi montré qu'ils étaient déterminés à avoir un meilleur contrôle sur la gestion de la Division scolaire.

Ils auront, dans le mois à venir, d'autres décisions délicates à prendre, entre autres pour favoriser une meilleure collaboration entre la commission scolaire et l'administration.

Il y a beaucoup d'inquiétude dans les écoles de la DSFM et beaucoup d'appréhension au bureau divisionnaire. Mais les commissaires doivent accomplir leur mandat, qui est d'agir dans l'intérêt des enfants et des écoles. Il leur reviendra ensuite de panser les éventuelles blessures et de tenter de ramener l'harmonie au sein de leurs troupes.

Jusqu'ici, au fond, on ne peut pas leur reprocher d'avoir pris des décisions irresponsables. Elles ont pu faire mal parfois, mais rien n'indique qu'elles n'étaient pas nécessaires. Donnons donc sa chance au coureur.

Sylviane LANTHIER



Lettre

Des informations complètes svp

Madame la rédactrice,

Récemment, des reportages et articles ont paru dans les médias francophones sur des interprétations erronées au sujet de la contribution du Manitoba dans le cadre de l'Entente spéciale Canada-Manitoba pour la mise en œuvre de la gestion des écoles françaises ainsi que sur le niveau de financement global dirigé à la DSFM. Il faut remettre en question l'objectivité même des journalistes qui se complaisent à citer un extrait partiel du texte de l'Entente spéciale. Je fais référence spécifiquement au reportage de Radio-Canada télévisé durant la semaine du 15 janvier 1996 ainsi qu'à l'article paru dans l'édition du 26 janvier au 1er février 1996 de *La Liberté*.

Il appert important de présenter l'extrait complet de l'article 4.1 de l'Entente spéciale qui inclut l'élément essentiel quant à la contribution du Manitoba. «...Le Manitoba s'engage en outre à contribuer, au cours de la durée de l'entente, une somme au moins équivalente à la contribution du Canada pour le fonctionnement des écoles publiques de la minorité **par le Programme de financement des écoles** et ce, en sus des contributions du Canada et du Manitoba en vertu d'une Entente bilatérale sur les langues officielles dans l'enseignement ou de toute autre entente semble entre le Canada et le Manitoba au titre de l'enseignement en français». L'extrait en caractère gras stipule que la contribution de la province se fera par le truchement du programme de subventions formulaires à l'intention des écoles publiques du Manitoba, programme régi par la Loi sur les écoles publiques de notre province. C'est ainsi que la DSFM s'est méritée 16 461 812 $ en subventions du Manitoba pour l'année financière 1994-1995 et il est estimé qu'elle recevra environ 17 225 000 $ en subventions provinciales en 1995-1996. C'est à même ce programme que se trouve la contribution manitobaine d'une somme au moins équivalente à la contribution du Canada. Sachez qu'il n'y a jamais eu question que le Manitoba contribue une somme additionnelle de 15 000 000 $ de nouveaux dollars au-delà de la contribution équivalente du Manitoba.

Il serait donc souhaitable à l'avenir que les médias francophones obtiennent les informations complètes et s'efforcent de citer au complet des extraits de textes officiels. À défaut de cela, les médias francophones pourraient être perçus comme étant à la remorque de certains organismes en produisant de la diatribe biaisée qui ne contribuera en rien aux discussions en cours et futures relatives à la DSFM.

Dans l'attente optimiste de pouvoir apprécier à l'avenir des articles et des reportages équilibrés sur la DSFM, je vous prie d'agréer, Madame Lanthier, mes salutations cordiales.

Le sous-ministre de l'Éducation
John D. Carlyle
Le 31 janvier 1996

JGL

Couleur poivre et sel sont tes cheveux.
Tu ne pouvais y échapper.



Joyeux 40e!

À l'aube du **21e** siècle, nous te souhaitons
encore plusieurs clous à cogner,
des randonnées en canoë et
quelques bonnes gigues.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

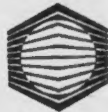


photo: Karine Beaudette

Lancement du Rescol

La vice-première ministre et ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, était de passage à l'école secondaire Sisler de Winnipeg le 16 février pour participer au lancement du projet Échange-Jeunesse et du réseau scolaire canadien, surnommé Rescol.

Rescol comprend une plate-forme d'accès à Internet ainsi que des ressources et services de toutes sortes pour les étudiants et les enseignants. La structure du menu de Rescol est offerte dans les deux langues officielles.



La Caisse populaire de Saint-Boniface



Joël Bosc



Anita Boucher



Aurèle Foidart

Le directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface est heureux d'annoncer la nomination de **Joël Bosc, Anita Boucher et Aurèle Foidart** aux postes de directeur de finance, directrice des services aux membres et directeur de crédit respectivement.

M. Bosc, directeur de finance depuis le 25 janvier 1996, détient la désignation de comptable agréé. Il occupait depuis 3 ans et demi le poste de directeur de finance d'une compagnie de restauration à succursales multiples. Antérieurement, il a occupé les postes d'analyste financier pour une compagnie de transport et de vérificateur pour une étude de comptables agréés.

Mme Boucher, directrice des services aux membres, est à l'emploi de la Caisse depuis 15 ans. Elle a occupé une variété de postes au fil des années dont celui de surveillante des services aux membres à la succursale Provencher. Mme Boucher était conseillère en administration lors de sa nomination en octobre 1995 au poste de **directrice des services aux membres**.

M. Foidart, directeur de crédit, a débuté à la Caisse en 1984 en tant qu'agent de prêts à la succursale Précieux-Sang. En 1991 il assuma le poste de directeur adjoint - Crédit personnel et Administration pour la Caisse, fonction qu'il détenait lors de sa nomination au poste de **directeur de crédit** en octobre 1995.

La Caisse populaire de Saint-Boniface est une institution financière avec un personnel d'au-delà de 55 personnes. Elle offre la gamme complète de services financiers à tous.

Rencontre des ministres francophones

On veut organiser un forum économique

Les ministres responsables des affaires francophones au pays ont tenu une rencontre de deux jours, les 15 et 16 février à Winnipeg, à la suite de laquelle ils ont convenu d'utiliser le réseau Internet pour partager des ressources et d'organiser un forum à saveur économique.

C'est ce qu'indiquait l'un des ministres présents à la rencontre, Bernard Richard du Nouveau-Brunswick. «Nous allons tenter de mieux travailler pour offrir des services à moindres coûts, a-t-il expliqué à la sortie de la conférence. Nous tenterons de créer un réseau de communication via Internet, ce qui nous permettrait de partager des ressources.» Si une province, par exemple, a déjà fait un travail en terminologie dans le domaine de la traduction, pourquoi ne pas en faire bénéficier les autres plutôt que de faire le même travail une deuxième ou une troisième fois?

Les ministres voudraient aussi voir la création d'un babillard électronique qui faciliterait le recrutement de personnel bilingue, difficile dans certaines provinces.

Enfin, indique Bernard Richard, on a convenu de favoriser la tenue d'un forum économique «pour parler du développement des communautés. Ce forum aurait lieu dans une région d'ici un an. On pourrait utiliser l'exemple de la Beauce» pour voir comment cette région a réussi à devenir prospère après dix années d'effort.

Toutes les provinces et les territoires (à l'exception de la Colombie-Britannique) étaient représentés à cette rencontre soit par des délégations soit par les ministres eux-mêmes et la nouvelle ministre du Patrimoine, Sheila Copps, était également présente. On prévoit tenir une troisième rencontre des ministres responsables des affaires francophones l'an prochain, en Ontario.

Les ministres ont également rencontré des représentants de la communauté invités à faire des présentations: la Société franco-manitobaine, le Festival du Voyageur, l'Association des municipalités bilingues et la Chambre de développement économique communautaire ont pu faire valoir la vitalité de la communauté et les dossiers importants pour son développement.

Sylviane LANTHIER

Centre du patrimoine

On a choisi les architectes

La firme Corbett Cibinel Architects a été choisie pour assurer la construction du nouveau Centre du patrimoine, qui sera attenant au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et par la Société historique de Saint-Boniface (SHSB). «On aimerait bien inaugurer le Centre le 1er juillet ou le 16 novembre 1997», précise le directeur de la SHSB, Alfred Fortier.

Le comité directeur responsable du projet, composé de membres de la SHSB et du CCFM et présidé par Henri Grimard, a choisi cette firme parce qu'elle a démontré une capacité de travailler de près avec ses clients et d'être à l'écoute de leurs besoins. Elle possède aussi de l'expérience dans le domaine archivistique, puisque la firme travaille à la réfection de l'Université de Brandon, qui comprend un magasin pour les archives de l'institution.

La SHSB doit encore formaliser avec le gouvernement provincial l'entente selon laquelle la Province fournit la moitié de la somme nécessaire à la réalisation de ce projet évalué à trois millions $ (l'autre 1,5 million $ provient du fédéral). Une fois cette étape franchie, les architectes pourront se mettre au travail. On prévoit une première pelletée de terre en juin.

Alfred Fortier souligne que la Province contribue beaucoup au projet, notamment par le biais de prêt de personnel des Archives du Manitoba, qui apportent leur expertise à la SHSB. «Ces gens sont spécialisés en conservation; ça va nous aider à nous assurer que les plans de la voûte, où seront rangés les documents d'archives, seront adéquats.»

Sylviane LANTHIER

Après dix jours de festivités

De grandes foules

Le directeur du Festival du Voyageur, Normand Gousseau, ne peut faire autrement que de dresser un bilan très positif de la fête hivernale, édition 1996, qui a démarré avec des foules record au Grand Rendez-vous sur le boulevard, le 9 février.

«On estime qu'il y avait 20 000 personnes, dont plusieurs jeunes familles. Ça a dépassé toutes les années précédentes. Quand on était debout sur la scène, on ne voyait pas de pavé jusqu'au parc Provencher! Après le froid intense, les gens avaient envie de sortir.»

Le lendemain matin, une neige humide et abondante a ralenti les choses, forçant le Festival à remettre la Dérouine (1) au samedi 17 février, entre autres, «mais ça a aussi eu un effet positif. Après la pluie, tout était gris; la neige a blanchi le parc».

Le directeur estime que le Festival a reçu, au total, environ 200 000 visites. «On s'appuie sur les chiffres de 1992 où on avait compté entre 150 000 et 200 000 visites. On a facilement rejoint les 200 000 cette année. Les salles étaient relativement combles.

«Au début de la semaine, c'est toujours difficile. Certains relais n'étaient pas remplis, comme le Relais des pionniers par exemple. D'autres étaient combles tout le temps, comme le Grenier de l'Abbaye, l'Auberge du Violon et le Relais métis.»

Nouveauté cette année, le Festin du bourgeois, un souper-théâtre au poste de la Riviere-Rouge dans le parc du Voyageur, a connu du succès. «Les quatre soirs, c'était à guichet fermé. L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge faisait le spectacle, écrit par Marc Prescott.»

Quant aux grands spectacles organisés au Rendez-vous tout au long de la semaine, le Festival n'a pas eu à refuser des gens à l'entrée, sauf pour la Soirée cajun «qui a reviré en party genre Mardi gras! Ils étaient une dizaine de musiciens sur scène à la fois!»

Lynda Lemay a presque fait salle comble, alors que Garolou et le Farcetival l'ont remplie aux trois quarts. «Pour Garolou, ça ne faisait pas partie du programme souvenir, explique Normand Gousseau. J'ai entendu beaucoup de gens dire: ah, c'était hier! Et pour le Farcetival, la réaction a été très positive.»

Le Festival du Voyageur servait aussi de toile de fond pour la Rencontre internationale des villes hivernales, du 9 au 12 février. «Je pense qu'ils ont apprécié le Festival pour ça. De notre côté, la conférence nous a apporté une dimension international pour la première fin de semaine.»

Dans le cadre de la rencontre, le Festival a également pu organiser une table ronde sur les effets socio-économiques d'un festival d'hiver. «Environ 25 délégués sont venus; c'était une des sessions les plus fréquentées. C'était vraiment l'fun. On a eu beaucoup de questions.»

En général, le Festival s'est donc bien déroulé, à part les cambriolages. «Il y a en a eu un autre dimanche soir (18 février), dans le garage du Festival près du Rendez-vous, signale Normand Gousseau. On a volé un générateur et des foreuses pour glace.» Il s'agit du troisième vol relié au Festival après le Relais des pionniers et la résidence des Voyageurs officiels.

Le Festival de 1996 fait l'objet d'une étude de marché «qui se déroule avant, pendant et après. On pose des questions aux francophones et aux anglophones, aux participants et à ceux qui ne participent pas. On devrait avoir les résultats d'ici un mois et ça devrait nous aider à améliorer le Festival l'année prochaine.»

Karine BEAUDETTE

(1) Le village de Saint-Pierre a gagné la première place à la 10e Dérouine, qui est une compétition amicale entre villages. Lorette et Saint-Georges sont arrivés en 2e et 3e places, respectivement. Ces trois villages sont d'ailleurs les trois seuls qui participent depuis 10 ans. Les autres sept équipes étaient: Aubigny, Sainte-Anne, Saint-Adolphe, Saint-Claude et une équipe regroupant La Broquerie, Saint-Léon et Notre-Dame.



photo: Hubert Pantel

Encore cette année, les festivaliers ont pu se sucrer le bec à la Cabane à sucre.

23 février 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Le Comité conjoint de l'Entente adoptera un mode de fonctionnement

Au cours des dernières semaines, les employés du ministère du Patrimoine canadien et de la SFM ont rédigé des politiques de fonctionnement pour le Comité. Ces politiques comprennent, entre autres, les orientations du Comité, les critères d'admissibilité pour les projets présentés par la communauté et un plan de communications pour les activités du Comité. Le lundi 26 février prochain, le Comité conjoint de l'Entente se rencontrera pour adopter ces politiques de fonctionnement.

Lors de la prochaine rencontre du Conseil des organismes le 27 février, ces politiques de fonctionnement seront présentées et expliquées aux organismes franco-manitobains. Le Comité conjoint de l'Entente se rencontrera le 16 mars pour décider du financement des organismes et des projets de développement de la communauté. Les organismes et les membres de la communauté avaient jusqu'à la mi-janvier pour soumettre leurs propositions de financement et de projets.

Les recommandations du Comité conjoint de l'Entente sont ensuite soumises à la ministre du Patrimoine canadien pour être adoptées. Les organismes et les responsables de projets sont ensuite contactés individuellement par le ministère pour annoncer le financement pour la nouvelle année financière.

La SFM rencontre les ministres responsables des affaires francophones

Le jeudi 15 février et le vendredi 16 février, la SFM, le Festival du Voyageur et la nouvelle Chambre de développement économique communautaire ont fait des présentations devant les ministres responsables des affaires francophones. Les ministres et les responsables des différentes provinces se sont rencontrés à Winnipeg la semaine dernière pour discuter de l'avenir de leurs communautés francophones et anglophones respectives.

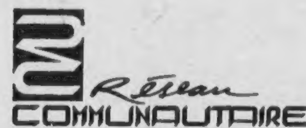
Au cours de la présentation, les ministres ont visionné la vidéocassette de promotion «Le Manitoba français: une francophonie au cœur de l'Amérique». Vendredi matin, la SFM a pu transmettre ses idées à madame Sheila Copps, la nouvelle ministre de Patrimoine canadien et vice-première ministre du Canada. La SFM a soulevé ses inquiétudes concernant la démarche interministérielle, les coupures à la Société Radio-Canada, la disponibilité du Réseau de l'information (RDI), les services en français et l'Entente Canada-communauté.

L'Opération Parlons-nous crée des liens avec d'autres groupes

Depuis le lancement de l'Opération Parlons-nous le 30 janvier dernier, la SFM a été contactée par plusieurs individus et groupes intéressés à la question de l'unité canadienne. Les groupes *Dialogue Canada, Spirit of Canada* et *Unity Link* sont intéressés à créer des liens avec l'Opération. L'Opération considère aussi toutes les possibilités au niveau des communications et des discussions au niveau de l'Internet.

Le Comité directeur de l'Opération Parlons-nous s'est rencontré le 19 février en soirée pour discuter des partenariats, du symposium et du financement des projets de l'Opération. D'autres nouvelles suivront dans le prochain SFM-info. Si vous avez des questions ou des idées concernant l'Opération Parlons-nous, vous pouvez contacter la SFM en composant le 233-4915 ou le 1-800-665-4443. La SFM est accessible par courrier électronique au sfm@solutions.mb.ca.

(Les partenaires de l'Opération Parlons-nous sont la SFM, le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface)



Le 20 janvier dernier, le Réseau communautaire a organisé une session d'information dans la région de la Seine avec le Centre d'entreprise des femmes. Cette session visait les femmes désirant commencer une entreprise. La session a eu lieu à La Broquerie et, malgré un froid intense, une dizaine de participantes se sont rendues. Merci pour votre participation!



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

Réforme de la santé

Saint-Boniface sera amputé de plus de 5 millions $

L'Hôpital général Saint-Boniface éliminera 133 postes d'ici trois mois. «Le ministère de la Santé nous a signalé que nos revenus seraient réduits de 5,1 millions $, indique le président de Hôpital général Saint-Boniface, Jack Litvack. Nous espérons minimiser le nombre de mises à pied en réaffectant notre personnel et en incitant nos employés à partir volontairement ou à prendre une retraite anticipée», ajoute-t-il.

Selon la porte-parole du syndicat des infirmières de l'Hôpital général Saint-Boniface, Ann Wolfman, 19 infirmières seraient mises à pied. «Ce chiffre s'ajoute aux 11 postes déjà vacants, ce qui fait 30 infirmières en moins», souligne-t-elle. Ann Wolfman craint par ailleurs que plusieurs des mesures prises par l'Hôpital soient révisées si le comité de planification urbaine, qui doit présenter son rapport vers la fin avril, favorise une approche différente.

«Plusieurs personnes sont dérangées dans leur vie alors que cela n'est pas nécessaire. Il n'y a pas que celles qui sont mises à pied qui s'inquiètent, mais celles qui sont relocalisées ou qui doivent se contenter d'un emploi à temps partiel, lance-t-elle. Nous sommes conscients qu'il faut sauver de l'argent, mais ils agissent sans considération du facteur humain.»

Au Centre des sciences de la santé aussi, le couperet des compressions est tombé. «Nous savons que 47 infirmières auxiliaires seront mises à pied d'ici le 4 avril. Notre syndicat a organisé une manifestation le 14 février au Palais législatif et nous avons lancé la campagne des rubans noirs en solidarité avec celles qui seront mises à pied, indique la porte-parole du syndicat des infirmières du Centre des sciences de la santé, Deb Stewart. Où travailleront ces infirmières mises à pied? Plusieurs d'entre elles ont 40 ou 50 ans, elles ne peuvent plus se recycler.»

À Riverview, ce sont les infirmières auxiliaires qui ont été les plus touchées par les mises à pied. «Beaucoup d'emplois à temps plein ont été reconvertis en emplois à temps partiel, affirme la vice-présidente du syndicat des infirmières de Riverview, Lacona Cunningham. Pour certaines personnes, c'est une véritable épreuve. Plusieurs sont à la tête de familles monoparentales et un emploi à temps partiel ne fait pas vivre une famille.»

Jack Litvack reconnaît que s'il est difficile de quantifier les effets des compressions, ces réductions de personnel ne peuvent pas être faites sans avoir de conséquences sur les services aux patients. «Le moral des employés a chuté et leur niveau de stress a augmenté. Nous ne pouvons pas assurer une stabilité à nos employés. Ça devient un problème chronique», avoue le président. Ann Wolfman renchérit: «Nous avons plus de patients et moins de temps à leur accorder.»

«Ça serait malheureux que les gens pensent que le service est moins bon qu'avant», fait remarquer la responsable des relations auprès des malades à l'Hôpital Saint-Boniface, Lorraine Bisson. Sorte d'ombudsman, elle assure la communication entre les patients et l'Hôpital. Le patient, croit-elle, a le sentiment que, parce que l'infirmière est moins présente, ses soins sont négligés.

«Mais le suivi continue d'être donné par l'auxiliaire, signale Lorraine Bisson. Quand j'étais jeune, on avait moins d'infirmières. Les étudiants et les préposés faisaient le travail. Ensuite, on a eu la Cadillac: les soins complets. Maintenant qu'on revient avec moins d'infirmières, il y a une période d'ajustement, les gens se sentent bousculés et ils ont une impression d'insécurité. Mais, c'est comme dire que pour être une bonne mère, il faut être avec son enfant 24 h par jour», indique Lorraine Bisson.

Selon elle, les changements dans le domaine de la santé et la façon dont ils ont été rapportés par les médias portent les gens à se questionner sur les soins qui leur sont dispensés. «Les patients prennent une part plus active dans leur traitement. Les familles doivent s'impliquer davantage et prendre plus de responsabilités. C'est une bonne chose!», croit-elle.

Anie CLOUTIER

Hôpital Saint-Boniface

Échappera-t-il aux coupures?

«Le gouvernement du Manitoba doit réduire ses dépenses de 75 millions $ sur trois ans pour compenser pour la perte des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces, indique le président de Hôpital général Saint-Boniface, Jack Litvack. De ce chiffre, 43 millions $ doivent être coupés du budget pour la ville de Winnipeg. C'est beaucoup.»

Conséquemment, le 13 février dernier, l'Hôpital général Saint-Boniface annonçait une baisse de ses revenus de 5,1 millions $ et l'élimination de 133 postes, touchant tous les départements. «Ce qui reste à voir, c'est si les changements que nous avons opérés seront acceptés par le gouvernement et s'ils nous permettront de sauver 43 millions $... ce qui est incertain à ce jour», précise Jack Litvack.

«Le gouvernement a entamé une approche systématique de rationalisation des services de santé. L'Hôpital Misericordia, par exemple, sera transformé en unité pour patients de jour, tandis que Seven Oaks sera reconverti en institution gériatrique. Cette rationalisation doit réduire le nombre des hôpitaux de soins intensifs les faisant passer de 7 à 5», explique le président.

Malgré la restructuration et les mises à pied, l'Hôpital semble se tirer relativement indemne de la réforme de la santé. «Saint-Boniface est un hôpital d'enseignement et a un rôle important au sein de la communauté franco-manitobaine, croit Jack Litvack. Plusieurs de nos services ne sont pas disponibles ailleurs. Nous resterons un joueur important. Le seul département où nous perdrons des lits est dans le département gériatrique.» En effet, explique le président, 78 lits seront déménagés à Seven Oaks et l'Hôpital gardera 40 lits pour desservir la population francophone.

Anie CLOUTIER

Agent(e) principal(e), relations publiques

44 174 $ – 48 594 $

(échelle d'embauchage)
Edmonton (Alberta)

La Société canadienne d'hypothèques et de logement recherche pour sa succursale d'Edmonton un(e) agent(e) principal(e) de relations publiques. Relevant du directeur de la succursale, vous veillerez à ce que toutes les activités de communication de la succursale (planification, mise en oeuvre et analyse des communications, échange d'information, relations avec les publics cibles, communications internes) tiennent compte des besoins de celle-ci, ainsi que de la mission et de la stratégie de communication de la SCHL.

Idéalement, vous possédez un diplôme universitaire en relations publiques, en communications ou en marketing, ou encore un diplôme universitaire en sciences sociales ainsi qu'une formation postsecondaire additionnelle portant sur les activités de relations publiques. En outre, vous comptez cinq années d'expérience touchant directement les relations publiques. Vous devez faire preuve de beaucoup de clarté et de concision dans vos communications et vos relations avec les médias. Il vous faut également vous distinguer par votre sensibilité et votre enthousiasme, et posséder une solide connaissance des techniques de production multimédia. Enfin, vous vous exprimez avec aisance dans les deux langues officielles, tant à l'écrit qu'à l'oral. Une vérification de base de la fiabilité sera effectuée.

Toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente sera considérée.

Si vous possédez les qualifications requises pour relever ce défi, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le vendredi 8 mars 1996 à :

Debbie MacDougall
Adjointe aux ressources humaines
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Succursale d'Edmonton
10216, 124e Rue, bureau 200
Edmonton (Alberta) T5N 4A4
Téléc. : (403) 482-8789

This information is available in English.

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

La SCHL souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Canada

Recyclez ce journal!

Centre Saint-Amant

Le Centre Saint-Amant est un établissement résidentiel et d'extension offrant des services et des soins de qualité aux personnes ayant des déficiences du développement. Le Centre fonctionne 24 heures sur 24, et ce, sept jours par semaine. Nous invitons actuellement les personnes intéressées à poser leur candidature au poste temporaire suivant :

RÉCEPTIONNISTE BILINGUE
Poste de soirée à temps partiel
Poste temporaire

Nous sommes à la recherche d'un ou d'une réceptionniste d'expérience et à l'aise dans les deux langues officielles pour assumer les responsabilités suivantes :

Le candidat ou la candidate choisi(e) devra accueillir avec courtoisie et professionnalisme les visiteurs au Centre Saint-Amant, savoir se servir efficacement d'un standard Mitel SX200 et d'un système de traitement de signaux vocaux Mitel VX, avoir une connaissance pratique de logiciels et de leurs applications, notamment de Microsoft Word, Excel, courrier électronique et Power Point, et offrir des services de soutien en secrétariat et en travail de bureau.

Les personnes possédant l'expérience et la formation pertinente sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae au :

Service des ressources humaines
Centre Saint-Amant
440, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3Z9

Date limite : ***le vendredi 1er mars 1996.***

Le District de la santé et des services sociaux Bethesda

fait un appel de candidatures pour des postes de

Travailleurs et travailleuses auxiliaires en santé mentale, niveaux III et I,
pour le nouveau programme résidentiel de crises mentales de South Eastman. Nous cherchons deux 0,5 E.F.T. et un 0,4 E.F.T. de niveau III, ainsi que du personnel supplémentaire de niveaux III et I pour faire du service de garde.

À partir de Steinbach, au Manitoba, les personnes choisies seront responsables d'accompagner les personnes de 16 ans et plus vivant une crise mentale et de faire en sorte que l'expérience soit sécuritaire et thérapeutique. Les travailleurs et travailleuses doivent aussi soutenir les malades et défendre leurs intérêts au cours de leur participation au programme résidentiel.

Salaire: 9,40 $ l'heure pour le personnel de niveau III et 5,40 $ l'heure pour le personnel de niveau I.

Compétences requises pour un travailleur ou une travailleuse de niveau III:

- excellente capacité de communiquer (écrit, oral et interpersonnel). La capacité d'écrire et de parler français ou allemand/bas allemand sera considérée comme un atout;
- connaissance ou expérience dans le domaine de la santé mentale, par exemple auprès de personnes ayant des déficiences psychiatriques;
- formation en services personnels serait préférable, par exemple, un certificat d'aide en soins de santé ou en soins à domicile. Les candidat(e)s devront aussi compléter un programme de formation pour les travailleurs et travailleuses auxiliaires en santé mentale;
- possession d'un certificat reconnu d'un programme de formation en premiers soins ou en réanimation cardio-respiratoire, ou intention d'obtenir ces certificats dans une période donnée;
- possession d'un permis de conduire en règle.

Compétences requises pour un travailleur ou une travailleuse de niveau I:

- les mêmes que pour un travailleur ou une travailleuse de niveau III sauf qu'il n'est pas nécessaire de compléter le programme de formation pour les travailleurs auxiliaires en santé mentale.

** Pour tous les postes, de l'expérience dans le domaine de la santé mentale sera considérée comme un atout.*

Prière de faire votre demande par écrit et de l'envoyer à:

Service du personnel
District de la santé et des services sociaux Bethesda
C.P. 939
Steinbach (Manitoba)
R0A 2A0
ou par télécopieur au 1-204-326-6931.
Date limite pour poser sa candidature: le 1er mars 1996.

OFFRE D'EMPLOI

La Société historique de Saint-Boniface

est à la recherche de

trois guides-interprètes pour le *Lieu historique de la Maison-Riel*

Responsabilités:

- accueillir le public et offrir des visites guidées du lieu;
- interpréter les divers thèmes historiques du site;
- animer des activités historiques;
- entretenir un jardin d'époque.

Exigences:

- bonne connaissance de l'histoire du Canada et du Manitoba (la préférence sera accordée à ceux et celles qui auront complété un cours d'histoire ou d'anthropologie au niveau universitaire);
- doit être bilingue (français et anglais);
- de l'expérience dans l'animation scolaire ou dans le domaine du service au public.

Salaire: 7,75 $/l'heure

Durée de l'emploi: du 1er mai au 2 septembre 1996.

Date limite pour soumettre sa candidature: le 1er mars 1996.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
ou bien le livrer au local 1089 au CUSB.

N.B.: Les candidats doivent se présenter à l'entrevue qui aura lieu en mars.

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand

Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, chemin Sainte-Marie

IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

SAINTE-ANNE

Des sièges disponibles aux comités

Le Village de Sainte-Anne procédera ce printemps à la nomination de délégués à un certain nombre de comités. Les personnes intéressées à faire partie d'un de ces comités doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les raisons de leur intérêt au conseil du village avant le 5 avril.

Les comités suivants auront besoin de nouveaux délégués à partir du 9 avril 1996: le Comité du complexe sportif, le Comité des parcs et loisirs et le Comité aviseur des policiers.

Les personnes intéressées peuvent acheminer leur demande au Village de Sainte-Anne, 181, avenue Centrale, Sainte-Anne, Manitoba, R5H 1G3. Renseignements: 422-5293.

S. L.



Au service de toute la population du sud-est manitobain.

Arrangements et préarrangements funéraires.



SALON MORTUAIRE DESJARDINS
357, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2N6

Edouard Robidoux
Domicile: 433-7925
Bureau: 233-4949 1-800-665-0488

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou qui le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur founissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères

Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire : de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au:
Poste de garde,
189, rue Evanson, rez-de-chaussée,
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

La Croix-Rouge veut élargir sa base de donneurs

La campagne Objectif 10 000 bat son plein

Pour bien démarrer son année centenaire (1896-1996), la Croix-Rouge lance un défi à tous ses donneurs, actuels et futurs: donner d'ici au 31 mars. En l'espace de deux mois, la Croix-Rouge espère recueillir 10 000 dons.

«C'est une campagne de sensibilisation qui a pour but de recruter de nouveaux donneurs», explique le directeur du centre à Winnipeg, Martin Levy. Actuellement, seulement 8,7 % de toutes les personnes qui donnent leur sang dans une année sont de nouveaux donneurs. «Ce n'est pas suffisant pour remplacer ceux qui ne peuvent plus donner pour toutes sortes de raisons. On aimerait élargir notre base de donneurs.»



Les infirmières de la Croix-Rouge seront au CUSB le 29 février.

photo: Karine Beaudette

La campagne Objectif 10 000 n'a rien d'extraordinaire: la Croix-Rouge est toujours à la recherche de moyens pour attirer de nouveaux donneurs. «Le besoin n'est pas nécessairement plus pressant que le mois dernier. Chaque mois, on a besoin de 5 000 dons pour répondre aux besoins des hôpitaux, continue Martin Levy. Il y a toujours une demande.»

Pourquoi faut-il aller chercher les donneurs? De quoi les gens ont-ils peur, à part l'aiguille? «J'ai l'impression que beaucoup de gens ne savent pas qu'il y a un centre en plein cœur de la ville. Et puis, ils se disent simplement que c'est aux autres de le faire.

«Je ne pense pas que les travaux de la commission Krever (1) ont eu un impact particulier; ça n'empêche pas les donneurs de venir. Ce ne sont pas les donneurs qui risquent quelque chose. En recueillant les dons, on utilise des méthodes très sécuritaires et des aiguilles jetables.»

Le Centre de Winnipeg est ouvert de 8 h 30 à 20 h 30 les lundis, mardis et jeudis, et de 8 h 30 à 16 h 30 les mercredis et vendredis. À partir du 1er avril, le Centre sera aussi ouvert les samedis de 9 h 30 à 12 h 30.

Martin Levy a approché de grandes organisations publiques ou privées pour que leurs employés viennent donner en groupe. «Le Nouveau parti démocratique, le Parti conservateur et le Conseil de ville se sont montrés intéressés.»

Les infirmières de la Croix-Rouge se déplacent aussi hors de la ville. La Croix-Rouge sera à Stonewall le 27 février, au Collège universitaire de Saint-Boniface le 29 février, à Morris le 12 mars, au Centre des sciences de la santé le 14 mars, à Steinbach le 15 mars et à l'Université du Manitoba du 19 au 21 mars.

Pour donner, il faut avoir entre 17 et 70 ans (60 ans pour les nouveaux donneurs), peser au moins 110 livres, être en bonne santé, remplir un questionnaire et se soumettre aux exigences de la Croix-Rouge. Tous ceux qui sont intéressés sont priés d'amener deux pièces d'identité et leur carte de la Croix-Rouge et de manger avant. On peut donner à nouveau au bout de 56 jours.

Karine BEAUDETTE

(1) La Commission Krever met en cause la responsabilité de la Croix-Rouge et du gouvernement fédéral alors que, dans les années 1980, de nombreuses personnes, et surtout des hémophiles, ont été atteintes du virus du sida et de l'hépatite B à la suite de transfusions de sang contaminé.

Deux conférences au CUSB

Le sida et le problème québécois

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) présentera les 26 et 27 février deux conférences de Joseph Lévy, professeur au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal.

La première conférence, intitulée *Le sida dans la fiction littéraire*, aura lieu le 26 février à 20 h au local 2127 du CUSB. Le conférencier abordera les thèmes dominants qui se dégagent de l'analyse de romans d'expression française et anglaise qui ont porté sur le sida.

Le lendemain à 11 h 30, au local 2127, la conférence portera sur le thème: *Ethnicité et enjeux sociopolitiques au Québec*. Joseph Lévy parlera de la place des groupes ethniques et culturels au Québec dans le contexte des polémiques entourant le statut du Québec au sein du Canada.

Ces conférences sont organisées par la section manitobaine de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences).

S. L.

Procédure d'appel

Une expérience qui taxe!

La vaste majorité des problèmes liés aux déclarations de revenus peuvent être réglés en communiquant par téléphone, par écrit ou en personne avec le bureau des services fiscaux de Revenu Canada.

Cependant, lorsque les deux parties ne trouvent pas de terrain d'entente, la Loi de l'impôt sur le revenu donne aux déclarants le droit de déposer un avis d'opposition.

Ainsi, au Manitoba, 1 659 personnes ont déposé un avis d'appel entre le 1er avril 1993 et le 31 mars 1994. Ce chiffre est passé à 2 145 pendant l'année fiscale 1994-1995, une augmentation attribuée à la Taxe sur les produits et services (TPS).

«Le seul moment où une personne peut demander un avis d'appel, c'est après avoir reçu son retour d'impôts», précise l'agent d'appels au bureau de Winnipeg de Revenu Canada, Roger Trudeau.

Le contribuable qui désire contester la décision de Revenu Canada peut le faire de deux façons, explique Roger Trudeau. Il peut écrire au chef des appels du bureau de Revenu Canada le plus proche ou lui envoyer un avis d'opposition (formulaire T400A). L'avis d'opposition, comme la lettre, doit exposer les motifs de la contestation, les faits pertinents, le numéro d'assurance sociale ou de compte du demandeur «et ne pas oublier de mettre une adresse de retour et un numéro de téléphone», souligne Roger Trudeau. L'avis doit être daté d'au plus un an après la date de poste de la décision de Revenu Canada.

Un agent d'appel procédera alors à une revue impartiale du cas et communiquera avec le contribuable pour discuter de la question en litige. «Il faut se rappeler que l'agent d'appel ne peut pas modifier la Loi», indique Roger Trudeau. Il peut seulement veiller à ce qu'elle soit correctement appliquée et comprise par le contribuable. En moyenne, le contribuable canadien doit patienter 131 jours avant de recevoir, par courrier, la réponse de l'agent.

Si le contribuable est toujours insatisfait de la décision de Revenu Canada, il dispose de 90 jours pour interjeter l'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt. Pour la période d'impôts 1993-1994, 50 000 dossiers d'opposition ont été traités. Là dessus, 3 500 dossiers (7 %) sont allés en appel.

La Cour entend les appels selon deux procédures distinctes: informelle et générale. Le contribuable peut opter pour la procédure qui lui convient. Dans les deux cas, il peut se présenter en personne ou avoir recours aux services d'un avocat.

En principe, le contribuable n'aura pas à payer la somme contestée tant qu'une décision n'aura pas été rendue. Il n'existe pas de montant minimal ou maximal pour déposer un avis d'opposition. En 1993-1994, le total des sommes d'impôts sur le revenu en litige représentait 2,7 milliards $.

Le contribuable et le ministère du Revenu peuvent porter la décision rendue par la Cour canadienne de l'impôt devant la Cour d'appel fédérale. Ces décisions peuvent elles-mêmes être contestées devant la Cour suprême du Canada.

Anie CLOUTIER

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le mini-centre CRÉE est ouvert

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a officiellement ouvert son 4e mini-centre CRÉE en région, le 18 février dernier. C'était cette fois au tour de Saint-Jean-Baptiste d'avoir un de ces centres, situé dans la bibliothèque de Montcalm. Les Centres de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE) permettent aux parents d'avoir accès à du matériel éducatif, en payant une cotisation annuelle de 15 $.

«Les centres offrent des vidéos, livres, jeux, costumes, marionnettes et logiciels, explique Suzanne Lagassé de la FPCP. En région, ils sont souvent situés dans les bibliothèques municipales, ce qui leur permet de compléter les services offerts par la bibliothèque qui souvent, par exemple, n'a pas de jouets.»

Les parents membres d'un mini-centre CRÉE ont aussi la possibilité de participer à des sessions d'information au cours de l'année, dont le populaire programme: Comment parler à son enfant pour qu'il nous écoute et comment l'écouter pour qu'il nous parle.

Les CRÉEs se partagent les ressources, par le biais d'une rotation du matériel aux deux mois.

S. L.

SAINT-BONIFACE

Une première réunion annuelle pour Habitat chez soi

La filiale francophone d'Habitat pour l'humanité à Winnipeg, Habitat chez soi, tiendra le 29 février une première réunion générale annuelle. Le groupe a récemment été formé en tant que filiale indépendante d'Habitat Winnipeg, et il est maintenant temps de «formaliser tout ça» par une réunion générale qui permettra l'élection d'un conseil d'administration, explique la coprésidente actuelle, Louise Simard.

Habitat pour l'humanité est un organisme qui vient en aide aux familles favorisées en leur construisant bénévolement une maison.

«Pour construire notre première maison cet été, nous avons besoin de bénévoles dans beaucoup de domaines», rappelle Louise Simard. Toutes les personnes intéressées au projet sont invitées à se rendre à la réunion, au 622, avenue Taché, à 19 h 30.

S. L.

T'es parent avec qui, toi?



Hé! Ho! Je m'appelle Julien Bérard et j'ai un an. Je suis né le 30 novembre 1994 à Saint-Boniface.

Je suis le grand bonheur de mes parents Jo-Anne Hochman et Maurice Bérard, ainsi que de mes grands-parents Corinne et Marcel Fenez, Walter Hochman, et Solange et Albert Bérard. Je marche, j'adore les livres et avoir de la visite, c'est-à-dire un auditoire.

J'ai aussi de nombreux oncles et tantes partout. Bonjour à ma parenté et à tous mes amis!

Pas de grands changements en 1995

Il faut tirer profit de ses REÉR

Pour les propriétaires d'entreprises comme pour les gens en général, il n'y a plus grand-chose qu'on puisse faire à ce jour pour modifier les chiffres de l'année fiscale 1995, sauf acheter des REÉR et contribuer à des fonds de travailleurs comme le Crocus Fund au Manitoba.

«Pour la déclaration de 1995, les gens doivent simplement s'assurer d'avoir tous leurs reçus et leurs crédits d'impôt et ne pas oublier de les réclamer», signale le comptable Arthur Chaput de la firme BDO.

En effet, pour les petites et moyennes entreprises (PME), les propriétaires devaient compléter leurs dépenses avant le 31 décembre, «que ce soit l'achat ou la réparation d'équipement, de voitures, d'édifices», précise le comptable Denis Fillion, qui travaille à son compte à Saint-Pierre-Jolys.

Quand un particulier a une PME dans sa propre résidence, il peut aussi déduire une partie de ses dépenses de maison (loyer, électricité, assurances) et même sa voiture, si elle sert pour l'entreprise. «Toute dépense qui est liée directement ou indirectement à l'entreprise peut être déduite, à une condition: que l'entreprise soit à but lucratif», continue Denis Fillion.

Dans le cas d'une entreprise qui rapporte des profits intéressants, il propose l'incorporation pour diminuer le montant payé en impôts. Le taux d'imposition est ainsi moins élevé.

«Certaines personnes ne veulent pas payer de taxes du tout et dépensent beaucoup pour ne pas payer de taxes. Mais l'entreprise ne peut pas le prendre et se retrouve en difficulté financière. C'est une faute que je vois de temps en temps. C'est impossible d'avoir une entreprise qui réussit sans payer de taxes.»

Denis Fillion suggère aussi aux propriétaires de PME de faire travailler leurs propres enfants, si c'est possible, dans leur entreprise. «Les enfants peuvent gagner jusqu'à 6 500 $ sans être imposés. Quand au conjoint qui travaille dans votre entreprise, c'est bon qu'il ou elle gagne un revenu égal au vôtre.»

En effet, du côté des familles où les conjoints sont tous deux salariés, Denis Fillion propose de mettre autant d'argent que possible dans des REÉR et aussitôt que possible, «pour que l'intérêt ne soit pas imposé et pour que la valeur du REÉR augmente plus rapidement».

De plus, les couples devraient s'organiser pour que les revenus qu'ils tirent de leur retraite soient à peu près égaux, afin que les impôts soient moins élevés. «Si une personne a un plan de pension plus intéressant, elle devrait prendre un REER au nom du conjoint», signale donc Denis Fillion.



Denis Fillion.



Archives La Liberté

Arthur Chaput.

Du côté des changements que le gouvernement apporte aux déclarations d'impôt, Arthur Chaput remarque: «Il n'y a pas beaucoup de changements qui affectent le monde en général, comparé à l'année dernière. De toute façon, ce sont des changements qui compteront pour la déclaration de 1996.»

Il signale qu'au niveau des REER, «la cotisation excédentaire était de 8 000 $ par année, c'est-à-dire le montant qu'on pouvait payer en plus de sa limite. Ce montant est maintenant limité à 2 000 $».

Pour les petites entreprises non incorporées, Arthur Chaput signale que la fin de l'année fiscale doit dorénavant être fixée au 31 décembre. Les entreprises dont l'année fiscale ne se termine pas au 31 décembre disposent d'une période de dix ans pour faire les ajustements nécessaires.

De plus, à partir de juillet 1996, les pensions de sécurité de vieillesse seront organisées selon un système semblable aux allocations pour enfants, c'est-à-dire que «le gouvernement va retirer de l'impôt avant de remettre les chèques aux personnes, au lieu de remettre le plein montant et exiger un remboursement par après. Les calculs seront faits selon la déclaration de 1995.»

Karine BEAUDETTE

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Marcel Soulodre*** le 23 février; ***En éclosion*** *(Daniel St-Vincent, Edmond Dufort, Micheline Girardin, Danielle et Madeline Chammartin)*; ***Walle Larsson*** au Mârdi Jazz le 27 février; ***Big Band CLR*** les 29 février et 1er mars. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Romantic Russia*** le 23 février à 20 h; et ***Triumph of the Spirit*** le 24 février à 20 h. À la salle du Centenaire. Info: 949-3976.

❖ Dans la série Ivory Echoes: ***The Jazz Connection***, le 24 février à 10 h, dans la salle Eva Clare (65, Dafoe, Université du Manitoba). Info: 474-9310 ou 474-4214.

❖ L'Orchestre de chambre du Manitoba accueille le ténor ***Benjamin Butterfield*** pour un concert le 27 février à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Info: 783-7377.

DANSE

❖ Du 7 au 9, puis du 15 au 17 mars, le Ballet royal de Winnipeg présente ***Made in Canada***, un spectacle regroupant quatre chorégraphies contemporaines et canadiennes (van Hamel, Macdonald, Kudelka et Godden). À la salle du Centenaire. Info: 956-2792 ou 1-800-667-4792.

THÉÂTRE

❖ À l'affiche du Cercle Molière: ***Les Aiguilleurs*** de Brian Phelan (adaptation d'Isabelle Famchon) du 1er au 9 mars à 20 h, dans la salle Pauline-Boutal (340, Provencher). Info: 233-8972.

❖ Le Théâtre Jolys, conjointement avec le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys, présente ***Grand-mère se meurt, Grand-mère est morte***, une comédie d'André Bonsang. Les 8 et 9 mars à 20 h au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys. Info: 433-7040 ou 433-7223.

❖ À l'affiche du Mainstage du Manitoba Theatre Centre: ***Atlantis***, de Maureen Hunter, jusqu'au 2 mars; et au Warehouse: ***The Good Sisters*** (*Les Belles-sœurs*) de Michel Tremblay du 28 février au 16 mars. Info: 942-6537.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Le Cercle Molière: les spectacles marquants***, exposition retraçant 70 ans de théâtre. Jusqu'au 24 mars.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts (300, Memorial): ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; ***André Kertész: A Lifetime of Perception***; ***A-Dress: States of Being*** et les toiles d'***Helen Escobedo***, accrochées à la façade.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise de la ***pêche sur glace en famille*** le 25 février de midi à 16 h; et une démonstration de chiens de chasse le 24 février de 15 h à 16 h 30. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (45, chemin Forks Market) organise des activités sur le thème ***Festivals in frost*** le 24 février de midi à 19 h 45 et le 25 février de midi à 16 h. Info: 956-1888.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, Rupert) propose le programme ***Lire et découvrir***. À partir d'un sac qui contient un livre et des objets, les familles lisent ensemble une histoire. (Quatre des douze histoires sont en français.) Info: 956-2830.

CINÉMA

❖ À l'affiche de la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***City of Lost Children*** de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro du 23 au 29 février. Info: 942-2776.

❖ Le théâtre IMAX (393, Portage) présente les films ***Stormchasers*** et ***Mystery of the Maya***. Info: 956-2400.

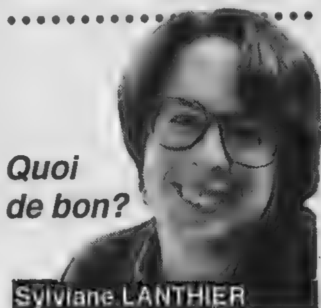
Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Tirage

Répondez à notre question de la semaine en nous appelant **le lundi 26 février entre 13 h et 14 h** et courez la chance de gagner **une des deux paires de billets pour la pièce *Une femme trop honnête*** présentée au CUSB le 29 février à 20 h. Nous procéderons ensuite au tirage entre les personnes qui auront eu la bonne réponse.

La question: *Quelle troupe de théâtre présente la pièce Une femme trop honnête?*

Bravo à Hélène Langelier, notre gagnante de la semaine dernière.



Quoi de bon?

Le Festival de tout le monde

Le petit Antoine était fasciné par les tracteurs qui font l'entretien au parc du Voyageur; le petit Gabriel a aimé courir sur les montagnes de neige; le petit Mathieu était content de voir son prof de musique jouer dans une des tentes; la petite Laurence a trouvé que le sirop d'érable était bien bon!

Du Grand Rendez-vous sur le boulevard à la visite au fort Gibraltar, en passant par les relais, les spectacles, les concours et les activités sportives, l'important est que tout le monde trouve son compte au Festival du Voyageur.

On y a tous nos activités préférées et nos petites habitudes. On y rencontre aussi des gens que parfois on ne voit que là, chaque année, fidèlement. Et on se lance alors dans les grandes conversations du genre: Allô! Quoi de neuf? Que tes enfants ont grandi!

Puis il y a les perles. Ces moments où la joie de vivre est plus qu'un slogan, où un spectacle vire en party, où le Festival appartient réellement aux gens. Ç'a été le cas, d'après ce qu'on en dit, à la soirée cajun.

Le spectacle de Garolou était lui aussi à classer parmi les moments mémorables. Quand un ensemble musical et une foule sont sur la même longueur d'ondes, ça donne toujours un show vibrant de bonheur musical.

La foule dansait, swignait, chantait, en redemandait et les musiciens étaient aussi enchantés qu'enchanteurs. C'était un bon spectacle et c'était vraiment un spectacle «Festival», un spectacle qui swigne, un spectacle plein de pep qui vous donne l'envie de rester debout jusqu'à trois heures du matin! (Dommage pour les journalistes de *La Liberté*; le lendemain était jour de montage et on avait besoin de toutes nos têtes. Sans quoi...)

Et une fois la fête terminée, on reprend le train-train quotidien et les gens qu'on croise nous demandent; Pis! As-tu passé un bon Festival? Comme on demande: Pis! As-tu passé un bon Noël? ou : Pis! As-tu eu de belles vacances?

Cette question-là, toute anodine soit-elle, est la preuve que le Festival du Voyageur est définitivement entré dans notre calendrier d'événements importants et attendus, à côté d'autres fêtes et des vacances. Et c'est probablement sa plus grande réussite.

Pis! Avez-vous eu un bon Festival?

Michelle Campagne au Festival du Voyageur

Il y a une vie à côté d'Hart Rouge

Qu'est-ce que Michelle Campagne, la Michelle Campagne de Hart Rouge, qui a fait des tournées aux quatre coins du monde, est montée sur de grandes scènes, a enregistré des succès au palmarès; qu'est-ce que cette Michelle Campagne-là fait dans la tente bleue du parc du Voyageur, un mercredi soir de Festival, à chanter devant un public de 20 personnes venues souper, comme si elle était une débutante à peu près inconnue?

La question la fait sourire. Elle explique qu'elle vit à Vancouver depuis un an parce que son guitariste de mari, Jay Knutson, originaire de la Colombie-Britannique, s'ennuyait de son coin de pays après avoir vécu à Montréal.

Comme les occupations et obligations d'Hart Rouge sont mieux organisées et planifiées qu'aux débuts du groupe, ça permet aux membres de la famille de faire chacun sa vie, et de se réunir pour les tournées ou les albums à enregistrer.

Vivre à Vancouver n'est donc pas un problème. Mieux encore: cet éloignement permet à Michelle Campagne, la petite dernière de la famille, de grandir, se découvrir, «faire de la croissance personnelle». À Vancouver, elle fait évidemment de la musique, mais «c'est le band à Jay et on fait les clubs. De plus en plus, je prends de la place. Pour moi, c'est spécial de faire ça, de me placer en avant et chanter seule. Ça me fait du bien. Ça me donne confiance en moi. Même ma voix a changé.


photo: Karine Beaudette

Michelle Campagne au Foyer.

«Avec Hart Rouge, on est en famille. C'est à la fois sécurisant et limitant. On fait toujours les mêmes arrangements: Annette fait les hautes et moi les basses. Au début, c'était difficile pour moi de sortir de ça, de chanter seule. Mais je découvre que oui, j'aime ça!»

Après avoir participé au Coup de cœur francophone à Vancouver l'automne dernier, elle a donc amené son groupe de musiciens à Winnipeg, où le «band à Jay» devient un peu plus le «band à Michelle», le temps de donner quelques spectacles (très appréciés du public) au Foyer du Centre culturel.

Elle aimerait enregistrer un album avec le groupe — «mais il faut que ce soit rentable» — et avoir l'occasion de faire davantage de spectacles en français. Ce qui n'est pas facile à Vancouver! «Et c'est vrai qu'il n'y a pas le respect qu'il y avait avec Hart Rouge. On n'a pas le même "booking" ni les mêmes cachets. Mais ce n'est pas Hart Rouge, non plus!»

Tous les membres de la formation, explique-t-elle, sont en période de réflexion. Annette a quitté le groupe, Paul se tourne davantage vers la réalisation. Mais Paul, Michelle et Suzanne se retrouvent encore pour faire des tournées. «Hart Rouge va continuer parce que c'est spécial. Mais à mon âge (29 ans), il faut que je commence à prendre certaines responsabilités pour ma vie. J'ai des ambitions. Je sais que je veux continuer dans la musique et pour moi, l'important c'est d'être satisfaite de ce que je fais.»

Loin du Québec, Michelle Campagne est également un peu plus loin du brouhaha politique postréférendaire. «Quand je suis au Québec, je suis toujours en train de donner le point de vue des Canadiens. Et à Vancouver, je fais le contraire! Mais je ne comprends toujours pas la ferveur nationaliste des Québécois!»

Les Campagne ont longtemps pensé que leur double appartenance culturelle pouvait être un avantage. Mais, constate Michelle, «ça ne marche pas au Canada. Aux États-Unis, ils sont plus ouverts à nos chansons en français!»

Après ce petit saut au Festival du Voyageur, qui lui permet aussi de retrouver plein d'amis, Michelle Campagne est retournée à Vancouver, reprendre le circuit des clubs et apprendre à grandir encore. En attendant de revenir l'an prochain?

Sylviane LANTHIER

Une femme trop honnête par les Chiens de soleil

Une comédie de mœurs

Une femme est dans la maison de chasse de son mari, avec ses parents. Elle a une aventure avec un banquier et par une sorte de morale un peu tordue, ne veut pas que son mari l'apprenne et en ait de la peine. Elle décide donc de faire tuer le banquier et demande à son meilleur ami d'organiser la chose.

C'est en ces termes que Louis St-Cyr résume l'intrigue d'*Une femme trop honnête*, la comédie de situation qu'on pourra voir au Collège universitaire de Saint-Boniface les 29 février, 1er et 2 mars à 20 h, et le 2 mars à 13 h. «En cours de route, dit-il, on apprend aussi que le père de cette dame a eu des aventures, ainsi que sa femme.» Bref, *Une femme trop honnête* «comprend les aventures des uns et des autres, avec au milieu la bonne qui ne manque rien de tout ça».

Chaque année, la troupe universitaire Chiens de soleil propose un nouveau spectacle au prix très abordable: 5 $ (3$ pour les étudiants). Les billets sont en vente à la porte et à la réception du CUSB.

La distribution est composée de: Marc Bissonnette, Simon Daoust, Paul Lachance, Lise LeMoulec, Lisa Roch, Brigitte Sabourin, Étienne Soulier et Géraldine Vogel. Gabriel Lévesque assure la direction technique et Damyèle Arbez-Chaput la scénographie. La mise en scène est de Jean-Paul Aubin.

Un premier vernissage le 29 février

Le CUSB a maintenant sa galerie d'art

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) inaugure sa nouvelle galerie d'art avec une exposition d'œuvres de Damyèle Arbez-Chaput, récemment diplômée en beaux-arts de l'Université du Manitoba.

«Je vois cette galerie comme une solution de rechange à celle du Centre culturel franco-manitobain, explique l'animateur culturel Louis St-Cyr. Nous ne voulons pas accueillir nécessairement des professionnels, mais des étudiants et des artistes amateurs. Des gens qui font des choses intéressantes mais qui ne pourraient pas être exposés ailleurs. Ou encore des artistes qui débutent.»

Le but de cette galerie: «créer de l'intérêt et contribuer à l'animation culturelle», répond Louis St-Cyr, qui explique qu'on a aménagé un espace près de l'entrée de la salle Martial-Caron. «C'est tout petit, mais il y a de la place pour une douzaine de toiles et des sculptures.» Louis St-Cyr espère y organiser «une exposition par mois pendant l'année scolaire» et invite les artistes intéressés à entrer en contact avec lui (235-4439).

Le vernissage de l'exposition de Damyèle Arbez-Chaput aura lieu le 29 février à 19 h. Les toiles exposées font partie d'une série d'œuvres réalisées pendant qu'elle était aux études et portent sur un thème très personnel: la grossesse, l'accouchement et la perte d'un enfant peu de temps après sa naissance. «C'est une série qui sera montrée pour la première fois», explique l'artiste.

L'exposition sera en montre jusqu'au 30 mars.

Sylviane LANTHIER

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La famille en fête

Près de 500 personnes convergeront sur Saint-Jean-Baptiste le 25 février pour la 3e édition du Festival de la famille sur la Rouge.

«L'idée est née pendant l'année de la famille, explique l'initiateur du Festival, Gilles Marion. Je voulais organiser des activités pour la famille. Ça a viré un peu plus gros que je pensais.»

Outre les glissades, le ski de fond et les promenades en traîneaux ou en motoneige, les participants auront droit à un concours de pêche sur la glace, une partie de golf et un match de ballon-balai. Un dîner de hot dog avec soupe aux pois et chocolat chaud sera également offert.

L'événement, coordonné par les Chevaliers de Colomb, est commandité par différents commerces et organisations de Saint-Joseph, Letellier et Saint-Jean-Baptiste.

Pour de plus amples renseignements, contactez Philippe Sabourin au 758-3512.

A.C.

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 19 février)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	21	3	0	42
Niverville	13	10	1	27
Steinbach	12	10	2	26
Saint-Jean	12	11	1	25
Pine Falls	11	13	0	22
La Broquerie	8	16	0	16
Sainte-Anne	5	19	0	10

Compteurs	B	P	Pts
T. Kemball, P. Kings	27	40	67
T. Thomas, P. Kings	24	32	56
D. Naaykens, N. Stars	14	40	54
P. Penner, Huskies	23	29	52
R. Meilleur, Clippers	15	31	46
R. Desautels, N. Stars	12	33	45
R. Rioux, Royals	18	27	45
P. Anderson, Huskies	13	32	45
L. Skoleski, Clippers	27	16	43
J. Beauchemin, N. Stars	19	22	41

Éliminatoires
(Parce qu'ils ont terminé en première place, les North Stars d'Île-des-Chênes se rendent directement en demi-finale.)

Série A: 2e vs 7e
Niverville vs Sainte-Anne
le 23 février à 20 h à Sainte-Anne
le 25 février à 19 h à Niverville
le 27 février à 20 h à Sainte-Anne
Au besoin:
le 1er mars à 20 h à Niverville
le 3 mars à 20 h à Sainte-Anne et
le 5 mars à 20 h à Niverville.

Série B: 3e vs 6e
Steinbach vs La Broquerie
le 24 février à 20 h à La Broquerie
le 27 février à 20 h à Steinbach
le 29 février à 20 h à La Broquerie
Au besoin:
le 2 mars à 20 h à Steinbach
le 4 mars à 20 h à La Broquerie et
le 5 mars à 20 h à Steinbach.

Série C: 4e vs 5e
Saint-Jean vs Pine Falls
le 25 février à 19 h à Saint-Jean
le 27 février à 20 h à Pine Falls
Au besoin:
le 29 février à 20 h à Saint-Jean
le 2 mars à 20 h à Pine Falls et
le 5 mars à 20 h à Saint-Jean.

Ligue Hanover-Taché Junior
(classement au 19 février)

	G	P	N	Pts
La Broquerie	17	7	0	34
Île-des-Chênes	15	8	1	31
Niverville	14	8	2	30
Steinbach	14	10	0	28
Mitchell	14	10	0	28
Landmark	10	12	2	22
Grunthal	8	16	0	16
Saint-Pierre	1	22	1	3

Compteurs	B	P	Pts
B. Plett, Blues	32	46	78
T. Lodewyks, Clippers	33	39	72
G. Schroeder, Mohawks	36	31	67
C. Hebel, Habs	33	32	65
P. Gauthier, Habs	30	24	54
M. Normandeau, Habs	23	28	51
D. Trudeau, Blues	15	36	51
D. Carrière, Elks	22	28	50
M. Gagnon, Huskies	11	39	50
K. Hooper, Clippers	24	26	50

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

SPORT

Au banquet annuel de la Hanover-Taché

Île-des-Chênes a presque tout rafflé

Même si la saison est maintenant terminée pour les North Stars d'Île-des-Chênes, l'équipe pourrait se féliciter d'avoir bien joué cette année. Au banquet annuel de la Ligue Hanover-Taché le 16 février, les joueurs des North Stars récoltaient la plupart des prix (voir liste).

«Je dirais que ça a été une bonne année, pour nous en tant qu'équipe et pour la ligue en général», remarque le gérant des North Stars, Roger St-Laurent, qui est également commissaire pour la ligue. Il n'y a pas eu trop de problèmes; ça a été du bon hockey, assez "clean".» En effet, les commissaires n'ont eu que cinq ou six pénalités de matches à accorder.

Le gérant prévoit encore du bon hockey pendant les éliminatoires: «Pine Falls, pendant sa première année, était très compétitive. Je dirais que c'était une des trois meilleures équipes de la ligue. Toutes ces quatre équipes (Niverville, Steinbach, Saint-Jean et Pine Falls) ont changé de place plusieurs fois dans le classement.»

Puisque Île-des-Chênes a terminé en tête du classement, ils accèdent directement aux demi-finales, sans passer par les quarts de finale commencés le 20 février. «On a deux semaines sans jeu. Je ne suis pas certain que c'est une bonne chose. On va s'entraîner trois ou quatre fois par semaine.»

Les Habs de La Broquerie, qui se sont retrouvés en avant-dernière place avant les quarts de finale, ont tout de même gagné le prix des meilleurs gérants. «Ce n'est certainement pas à cause de notre classement!, remarque un des deux gérants, Richard Lafrenière. Je pense que c'est plutôt parce qu'on a été capables de garder une équipe alors que d'autres petits villages se retirent. On est le plus petit village dans la ligue, mais on a fait des efforts.»



Le joueur de La Broquerie, Paul Gauthier, est recrue de l'année: «ç'aurait été difficile de lui refuser le prix», selon le gérant Richard Lafrenière.



photos: Terry Frey, The Carillon

Bob Brisebois d'Île-des-Chênes a reçu le titre de gardien de but de l'année, et un autre prix pour ses 15 ans de dévouement dans la ligue.

Richard Lafrenière admet sans ambages que La Broquerie n'a pas bien joué cette année. «On a eu une année difficile. Plusieurs de nos vétérans se sont retirés, comme Fernand Piché, Gérald Lafrenière, Dion Hebel et Denis Tétreault. En plus, notre joueur Ben Jowett a été recruté par Selkirk alors que Michel Pelletier est déménagé en Saskatchewan.

«On se sert beaucoup de joueurs affiliés, qui jouent pour deux équipes à la fois. On était souvent à court sur le banc, avec des blessures, des gars fatigués ou des absents. Aussi, notre gardien de but, Neil Stoesz, n'était pas en forme, comme s'il avait perdu confiance, même s'il était considéré comme le meilleur gardien de but depuis trois ans. Il semble être plus en forme maintenant. Tous nos joueurs sont en bonne santé. Je crois qu'on a une bonne chance dans les éliminatoires, contre Steinbach (en 3e place).»

La Broquerie a aussi récolté le prix de la meilleure recrue avec son joueur Paul Gauthier. «C'est sa première année et il a eu une très bonne saison. C'est le meilleur compteur de notre équipe. C'était difficile de lui refuser le prix puisqu'il mène déjà notre équipe.»

L'année prochaine, Richard Lafrenière estime que ça ira beaucoup mieux. «On n'aura pas de problèmes. Il y a des joueurs junior qui reviennent. On sera en bonne "shape"!»

Quand aux Royals de Saint-Jean-Baptiste, ils n'ont pas reçu de prix au banquet annuel, mais ils sont contents de leur saison. «On s'est beaucoup amélioré depuis l'année passée», signale le gérant Donald Fillion. Ils affrontent Pine Falls en quarts de finale, le village le plus éloigné de Saint-Jean dans la ligue!

«On est des équipes assez égales. On a fini en 4e place par un point, devant Pine Falls. Si par hasard on gagne les éliminatoires contre eux, tenez-vous bien! On sera "fired up"!», continue Donald Fillion. Son collègue Gérald St-Godard, gérant lui aussi, estime que «si les gars veulent et si le cœur est là, on pourrait gagner, mais ensuite, il va falloir jouer contre les plus grosses équipes!»

Karine BEAUDETTE

Les prix de la Hanover-Taché

Trophée de première place: North Stars d'Île-des-Chênes

Joueur le plus utile: Dave Naaykens, Île-des-Chênes

Meilleur ailier: Dave Naaykens, Île-des-Chênes

Meilleur joueur de défense: Jason Carrière, Île-des-Chênes

Meilleur gardien de but: Bob Brisebois, Île-des-Chênes

Gardiens ayant accordé le moins de buts: Bob Brisebois et Norm Derocquigny, Île-des-Chênes

Meilleur compteur: Todd Kemball, Pine Falls

Équipe la moins pénalisée: North Stars d'Île-des-Chênes

Recrue de l'année: Paul Gauthier, La Broquerie

Gérants de l'année: Richard Lafrenière et Denis Carrière, La Broquerie

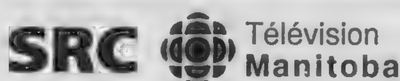
Entraîneur de l'année: Phil Grégoire, La Broquerie

Trophée Lady Byng (joueur le plus gentilhomme): Kevin Penner, Sainte-Anne

Trophée John-Anderson (en reconnaissance de dévouement): Vern Penner, Steinbach

Prix de reconnaissance (15 ans): Bob Brisebois, Île-des-Chênes, et Ken Skoleski, Niverville

Télé-horaire de la semaine du 26 février au 3 mars 1996



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h05 Aladdin
- 6h30 Bon matin
- 9h00 Les chatouilles du matin
- 9h01 Pacha et les chats
- 9h15 Iris le gentil professeur
- 9h30 La maison de Quimzie
- 10h00 Alice au pays des merveilles
- 10h30 Olives et papayes
- 11h00 Christiane Charette en direct
- 12h00 Le midi
- 12h30 Louvain à la carte
- 13h30 Les p'tits bonheurs de Clémence
- 14h30 Les contes d'Avonlea (lun. et mar.) / La chambre des dames (mercred) / Histoires des compositeurs (jeudi) / Châteauvallon (vendredi)
- 15h30 Madame est servie

Lundi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les couche-tôt
- 19h00 Omertà
- 20h00 Enjeux
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h50 La météo
- 23h00 4 et demi...
- 23h30 La politique fédérale
- 23h35 La politique provinciale
- 0h15 En toute liberté
- 0h45 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Océane
- 16h50 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Les héritiers Duval
- 20h00 Scoop
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h50 La météo
- 23h00 Country centre-ville
- 23h30 Découverte
- 0h15 Branché
- 0h45 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 L'Infernale machine du Dr V
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Sous un ciel variable
- 20h00 Direction: Sud
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 22h50 La météo
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h30 Vues d'ici
- 1h40 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Les Twist
- 16h56 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Au nord du 60e
- 20h00 Urgence
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 23h00 Les nouvelles du sport
- 23h25 La météo
- 23h30 L'Écuyer
- ➤ 0h30 Cinéma: **Le prix d'une femme.** *Fr.-Can.-Suisse 1993. Drame. Une publicitaire française se rend en Inde pour y tourner une réclame. Une jeune actrice indienne la supplie désespérément d'arrêter son choix sur elle.*
- 1h25 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 0340
- 16h01 La ribambelle
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 16h56 0340
- 17h00 Fais-moi peur!
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Autostop
- ➤ 19h00 Les grands films: **Les survivants.** *É.-U. 1992. Drame psychologique. Un avion transportant une équipe de rugby uruguayenne ainsi que des parents et amis des joueurs s'écrase dans les Andes.*
- 21h10 Scènes de la vie culturelle
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le point médias
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les nouvelles du sport
- 23h55 La météo
- ➤ 0h00 Cinéma: **Gremlins** *É.-U. 1984. Conte moderne. Un adolescent reçoit de son père une étrange petite bête. L'animal ne doit être exposé ni à la lumière, ni à l'eau, et ne doit jamais être nourri après minuit.*
- 1h35 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Bouli
- 7h30 Richard Scarry
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h01 Clyde
- 8h25 Aladdin
- 8h45 Bouledogue Bazar
- 9h20 La bande à Dingo
- 9h45 La bande à Picsou
- 10h10 Tiny Toons
- 10h35 Iznogoud
- 11h00 Génies en herbe
- 11h30 Autostop
- ➤ 12h00 Cinéma: **Danger pleine lune**
- 14h00 Les pieds dans les plats
- 14h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Branché
- 16h30 Simplement, la vie
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Majeurs et vaccinés
- ➤ 18h30 Cinéma spécial: **L'enfance de l'art.** *É.-U. 1993. Comédie. Michael Chapman gagne maigrement sa vie comme imprésario à l'agence de casting de son frère Ed. À la suite d'un vol, dont il est lui-même la victime, Michael fait la connaissance d'Angie. Celle-ci décroche le premier rôle pour une série de publicités de biscuits.*
- 20h30 Olympica
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h30 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- 0h00 L'accent francophone
- 1h00 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Les chatouilles du matin
- 7h01 Les aventures de Winnie l'ourson
- 7h25 Pierre Martin le facteur
- 7h40 Budgie, le petit hélicoptère
- 7h55 Les chatouilles du matin
- 8h00 Bouledogue Bazar
- 8h02 La petite sirène
- 8h25 Aventures extraordinaire à Eurekaville
- 8h50 Doug
- 9h00 Bouledogue Bazar
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- 17h00 La course destination monde
- 18h00 Le téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h30 Les beaux dimanches: Reno
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h15 Ciné-club: **Belle de jour.** *Fr.-Ital. Drame psychologique. Séverine connaît un bonheur paisible avec son mari, un médecin doux et compréhensif. Qu'est-ce qui le pousse à se rendre tous les jours dans une maison de rendez-vous?*
- 0h55 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Aimer
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à Montréal
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Claire Lamarche

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse au trésors
- 18h30 Soif de vivre
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Les machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Infopublicités
- 1h20 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Astro Jojo
- 23h25 Infopublicités
- 1h20 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Ent' Cadieux
- 19h30 Je te salue Marie
- 20h00 Jasmine
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Astro Jojo
- 23h29 Vision mondiale
- 0h29 Infopublicités
- 2h24 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Les ailes de la mode
- 20h00 Claire Lamarche
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Vision mondiale
- 23h57 Infopublicités
- 1h51 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Week-end chez Bernie II.** *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Deux jeunes hommes subtilisent le cadavre de leur patron afin de s'en servir pour duper les employés de la banque où se trouve la fortune du défunt.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Astro Jojo
- 23h32 Vision mondiale
- 0h32 Infopublicités
- 2h27 Fermeture

Samedi

- 5h00 Astro Jojo
- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Les dinosaures
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Le championnat des quilles
- 11h00 Infopublicité
- ➤ 11h30 Ciné-maximum: **L'aigle de fer**
- 13h30 La finale de la série des champions
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Tom et Jerry.** *Am. 1992. Dessins animés. Un chat et une souris viennent en aide à une fillette qui a maille à partir avec sa méchante tutrice.*
- ➤ 19h00 Ciné-extra: **Retour vers le futur.** *Am. 1985. Comédie fantaisiste. Grâce à une machine à voyager dans le temps, un adolescent se rend à l'époque où ses parents avaient son âge.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h55 TVA sports
- 22h27 Astro Jojo
- 23h55 Infopublicités
- 0h49 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Bon dimanche
- 12h00 La finale de la série des champions
- 14h00 Infopublicité
- 14h30 Je te salue Marie
- 15h00 Les ailes de la mode
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Qui vive!
- 17h00 Le TVA, édition 18 heures
- 17h30 Le grand spécial «Drôle de vidéo»
- ➤ 19h00 Le cinéma néon: **Sans retour.** *Am. 1993. Drame policier. Une jeune criminelle condamnée à mort accepte de devenir tueuse à l'emploi des services secrets américains.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h48 L'événement
- 22h09 TVA sports
- 22h35 Indycar 1996
- 0h50 Complètement marteau
- 1h19 Fermeture

Olympica

L'animatrice Marie-José Turcotte nous invite à revivre les grands moments de l'histoire moderne des jeux en nous présentant chaque semaine des capsules évoquant les grands athlètes qui se sont illustrés dans les diverses disciplines.

Le samedi 2 mars à 20 h 30 à la SRC

Les Beaux dimanches

Reno

Rétrospective de la carrière de Ginette Reno, cette émission met aussi en évidence l'amour profond qui la lie à son public, sa vision du monde, sa philsophie du métier et de la vie.

Le dimanche 3 mars à 20 h 30 à la SRC



TV5

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 7h55 La météo des cinq continents
- 8h00 Paris lumière
- 8h30 Des chiffres et des lettres (lundi au jeudi) / Génies en herbe (vendredi)
- 9h00 Contact (lundi) / L'événement (mardi) / Sous la couverture (mercred) / Viva (jeudi) / Savoir plus (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi) / Faits divers (mardi) / Temps présent (mercredi) / Connaissance de la science (jeudi) / La fauconnerie (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (lundi) / Cabaret: mriage de stars (mardi) / Bas les masques (mercredi) / Ça se discute (jeudi) / Envoyé spécial (vendredi)
- 13h00 7 sur 7 (lundi)
- 13h30 Magellan (mercredi) / Tell quel (jeudi) / Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi) / Panorama (mardi) / En toute liberté (mercredi) / Espace francophone (jeudi) / Faites vos gammes (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faits divers
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Musicales
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Bas les masques
- 1h35 Tell quel
- 2h05 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Que reste-t-il de nos amours...
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h05 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 La fauconnerie
- 19h30 Médecins des hommes
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Envoyez spécial
- 1h35 7 jours en Afrique
- 1h50 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h25 Revue de presse canadienne
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Festival le Franco
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 Revue de presse canadienne
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 7h57 La météo des cinq continents
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 9h00 Magazine olympique
- 9h30 Performances
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h30 Découverte
- 13h00 Luna park
- 13h30 Festival le Franco
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 La 21e nuit des César
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Sortie libre
- 23h45 Sidamag
- 0h00 Sport Africa
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 2h00 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Sindbad
- 7h30 Tu voi ce que je veux dire
- 7h57 La météo des cinq continents
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Concert au Palais royal
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Ah! Quels titres
- 13h00 Contact
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h27 La météo des cinq continents
- 14h30 Le monde est à vous
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Correspondances
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h30 7 sur 7
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 La 21e nuit des César
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi) / Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi) / Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteur en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'éditon week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

Gens d'ici

Pour le Canada

En novembre dernier, Deborah Lamont-Zimmer a reçu un coup de téléphone qui lui a fait bien plaisir: si elle le voulait, elle était nommée présidente du comité provincial de la Fête du Canada.

«J'ai toujours été intéressée par le pays et ses gouvernements, mentionne l'enseignante depuis 20 ans. À tous les niveaux, dans toutes mes classes, j'ai toujours organisé des débats ou des discussions sur des questions politiques.

«Je pense que les enfants de tout âge peuvent s'impliquer. Il n'est jamais trop tôt pour leur inculquer un sentiment d'appartenance et pour qu'ils soient préoccupés par leur pays.»

La responsabilité principale de Deborah Lamont-Zimmer est de planifier, à l'aide d'un comité organisateur, les célébrations de la Fête du Canada 1996. «J'ai formé un comité de 24 personnes jusqu'à présent et on continue à ajouter des membres. Avec des sous-comités, on s'occupe de recueillir des fonds, d'organiser les cérémonies d'ouverture et de coordonner le concours d'affiches, entre autres.»



Deborah Lamont-Zimmer.

Le comité du concours d'affiches a distribué des dépliants dans toutes les écoles, suivis d'une lettre aux directeurs d'école. Dans leur affiche, les jeunes doivent exprimer leur fierté de vivre au Canada et au verso, ils doivent écrire un texte sur le même thème. «On a eu une très bonne réponse: 810 participants, comparé à 270 en 1995, signale Deborah Lamont-Zimmer, qui croit que les événements récents entre le Québec et le Canada y sont pour quelque chose.

«Le concours est un grand projet pour la Fête du Canada. On a reçu de très beaux dessins. Un comité composé d'artistes locaux choisira les gagnants bientôt et toutes les 810 œuvres seront exposées dans un lieu public la semaine précédant le 1er juillet.»

Le comité provincial s'occupe aussi de distribuer des subventions pour les activités de la journée. «Nous organisons les cérémonies d'ouverture et c'est tout. Après ça, nous coordonnons les autres activités en distribuant les subventions disponibles auprès de Patrimoine canadien. On essaie de concentrer les célébrations en deux ou trois lieux principaux dans la ville. N'importe qui peut faire demande, que ce soit pour des drapeaux, des épinglettes ou de l'argent.»

Au cours de cette année, Deborah Lamont-Zimmer espère retrouver le français qu'elle a appris à l'école et à l'université. D'ailleurs, sa vice-présidente, Maria Chaput, qui est également directrice de Francofonds, le lui fait pratiquer!

K.B.

Gilles Chaput fait ce métier depuis 20 ans

On n'a plus les comptables qu'on avait!

L'Institut des comptables agréés du Manitoba (ICAM) vient de le nommer «Fellow Chartered Accountant», un honneur que Gilles Chaput accueille avec humilité. «L'Institut nomme un maximum de sept personnes par an, dit-il, en reconnaissance de l'engagement social de ses membres et aussi en reconnaissance de leur engagement au sein de l'Institut.»

Membre associé du cabinet BDO Dunwoody, Gilles Chaput exerce sa profession depuis 20 ans. Une profession, dit-il, qui se distingue des autres en ce qu'elle s'occupe elle-même de former ses membres. Vous voulez devenir comptable agréé (c.a.)? Vous devez suivre les cours offerts ou déterminés par l'Institut et passer par la suite un examen national. Une fois l'examen réussi, il vous faudra encore suivre une sorte de stage rémunéré (appelé cléricature) de deux ans avant de pouvoir dire que vous êtes c.a.

Membre de divers comités au sein de l'ICAM, dont celui des relations publiques, Gilles Chaput estime que la profession n'a pas su se vendre auprès du public. Si vous pensez encore qu'un comptable est une personne qui ne fait qu'aligner des colonnes de chiffres, détrompez-vous! Depuis quelques années, la profession se diversifie et les comptables font de moins en moins... de comptabilité!

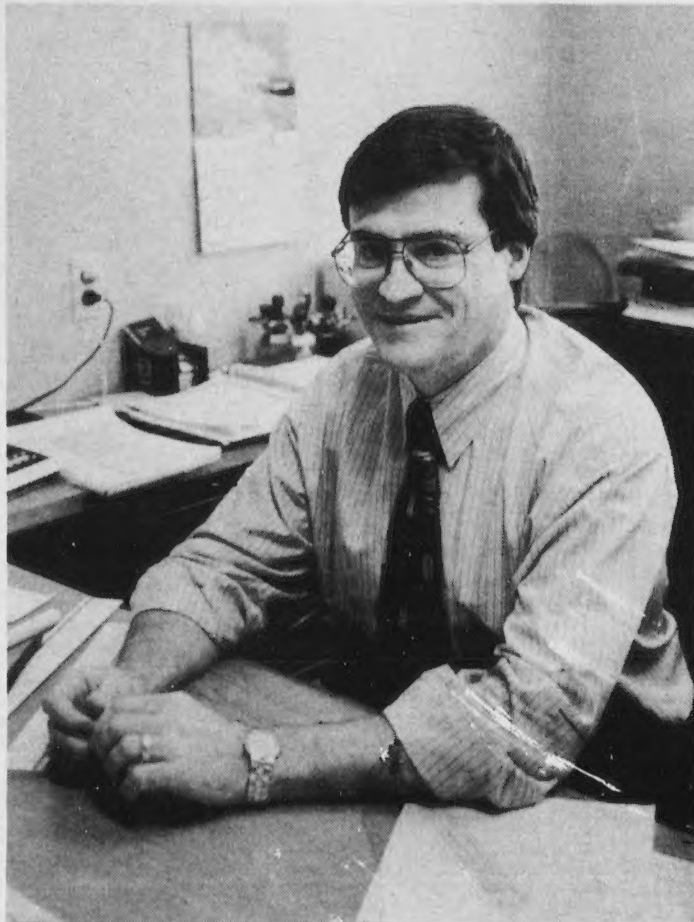


photo: Sylviane Lanthier

Gilles Chaput: une profession qui a changé.

Gilles Chaput donne en exemple les bureaux d'assez grande envergure comme le sien qui de plus en plus se donnent le titre de conseillers en affaires plutôt que de comptables. Chez BDO on a classifié les services offerts en 13 catégories, et la vérification comptable n'est pas celle qui occupe le plus de place.

Son bureau compte des fiscalistes et des vérificateurs, mais aussi des CFE, CBV et autres CFP dont la venue a considérablement élargi la gamme de services offerts par les comptables.

Ainsi, les CFE (Certified Fraud Examiners) sont engagés lorsque des entreprises où on a décelé des fraudes ont besoin d'un rapport d'enquête pour la police. On a dernièrement demandé aux spécialistes de BDO d'enquêter sur une fraude de 3,8 millions $.

Les CBV (Chartered Business Valuaters) sont spécialisés dans l'établissement de la valeur d'une entreprise. Une entreprise appartenant à deux associés peut avoir recours aux services d'une CBV si, par exemple, un associé veut vendre sa part à son collègue. «Les rapports des BDV sont reconnus en cour, explique Gilles Chaput. Les avocats les demandent donc souvent.» Un CBV doit compléter trois années d'études supplémentaires après avoir obtenu son c.a., et doit aussi avoir une expérience à la cour.

Quant aux CFP (Chartered Financial Planners), ils sont spécialisés en planification et comptent parmi leurs clients des entreprises qui planifient des mises à pied massives. «Ces entreprises nous appellent et nous demandent, par exemple, de consacrer un certain temps avec chacun des employés visés pour analyser avec lui son portfolio, lui expliquer la prime de séparation ou le plan de préretraite qui lui est offert et voir comment il peut s'en tirer.»

Parmi ses 15 comptables, BDO compte encore des professionnels qui font un travail plus conventionnel en fiscalité ou en vérification comptable, ainsi que des syndics.

L'an dernier, la firme a complété 2 959 déclarations d'impôt, dont 1 850 pour des particuliers et 1 109 pour des gens d'affaires qui font faire à la fois la déclaration de leur entreprise et leur déclaration personnelle. Là-dessus, 1 040 déclarations ont été faites en français, et 1 919 en anglais.

Les deux bureaux de BDO au Manitoba (à Saint-Boniface et Brandon) comptent aussi parmi leurs clients 14 divisions scolaires et 60 municipalités. «La vérification des organismes publics, c'est un peu notre spécialité», note Gilles Chaput, qui pour sa part ne fait que ça quand il n'est pas occupé à gérer le bureau lui-même, ce qui demande 60 % de son temps.

Gilles Chaput remarque un autre changement dans sa profession: de plus en plus, les comptables agréés travaillent dans des entreprises en tant que gestionnaires, ou encore pour des gouvernements ou en éducation. La pratique privée rétrécit comme une peau de chagrin! On prévoit qu'en l'an 2000 (dans quatre ans, donc), 30 % des comptables seulement travailleront pour un cabinet privé.

«Avant on faisait de la tenue de livres. Les gens nous amenaient 12 mois de chèques annulés et nous disaient: voilà mes livres. Maintenant, on nous amène 12 mois de comptabilité sur disquette et on a des programmes informatiques qui testent la fiabilité de leur système!»

Sylviane LANTHIER

Conférence pour aînés

Comment laisser de l'argent pour vos enfants?

La Fédération des aînés franco-manitobains organise un dîner-conférence sur le thème: l'argent, les retraités et leurs enfants, le lundi 13 mars à midi, au Club La Vérendrye.

La consultante en planification financière, Michelle Smith, expliquera comment faire fructifier votre argent le plus longtemps possible, et quelles sont les diverses façons de laisser de l'argent à ses enfants ou petits-enfants.

La conférence est ouverte au grand public. Renseignements: 235-0670.

S. L.

Bicolo est malade!

Les amis de Bicolo devront attendre la semaine prochaine pour retrouver leur page de jeux. Bicolo s'est tellement amusé au Festival du Voyageur qu'il en est tombé malade! Mais ce n'est rien de grave et il promet de dire qui sont les gagnants du concours du Festival, la semaine prochaine.

Nécrologie

Marcien Emond

Le mardi 13 février 1996, à sa résidence, est décédé à l'âge de 80 ans, monsieur Marcien Emond.

Il laisse dans le deuil son épouse Lucienne (née Grégoire); ses cinq filles: Jeannette (Neil) McDonald, Raymonde (Bill) Grossman, Julie (Gordon) Benton, Jocelyne (Bruce) Plamondon et Roseline (Kim) Malley; et trois fils: Maurice (Viviane), Gilles (Louise) et Jean (Linda).

Il laisse aussi six sœurs, Thérèse Vermette, Jeanne Garand, Agnes Laurin, Louise Rey, sœur Denise s.g.m., Gilberte Garand; un frère Yves; 15 petits-enfants et six arrière-petits-enfants. Il a été précédé de son frère Noël.

Le service funéraire, présidé par Mgr Albert Fréchette, a eu lieu le vendredi 16 février à la Cathédrale de Saint-Boniface à 14 h. L'enterrement a suivi au cimetière de Saint-Boniface.

La direction des funérailles a été confiée à LeClaire Brothers (775–2220).

TÉLÉCOPIEURS — **PHOTOCOPIEURS**

SHARP — **TOSHIBA**

· Vente · Location à court et à long terme
· Fournitures · Entretien et réparations ·
Aussi disponibles: Fournitures de bureau · Cartes de souhaits



231-1330
(231-1FAX)

INTERNATIONAL OFFICE INNOVATIONS I.O.I. LTD
180, boulevard Provencher, Saint-Boniface R2H 0G3
Service disponible en français.

Si j'avais su...

J'IGNORAIS QUE...

- mon bébé avait des pieds et des mains minuscules, des ondes cérébrales et un cœur qui battait;
- il y avait des gens prêts à m'aider au cours de ma grossesse et des couples avides de s'occuper de mon bébé si je ne le pouvais pas moi-même;
- l'avortement n'était pas une procédure facile et rapide, que j'aurais tant de peine, et que la peine durerait...

UNE FEMME A LE DROIT DE SAVOIR!

Face à l'avortement, une femme décide de la vie ou de la mort de son bébé. Elle doit avoir les connaissances nécessaires pour prendre une décision éclairée. Elle a le droit de savoir :

- quel est l'âge et le stade de développement de son bébé à naître;
- qu'il y a des risques médicaux inhérents à l'avortement, y inclus les risques accrus de contracter le cancer du sein, d'infections, d'hémorragie, de difficultés à concevoir. Parfois, il faut subir une hystérectomie à cause de complications;
- qu'il y a des complications émotives et psychologiques à la suite d'un avortement;
- qu'il y a des réseaux d'aide et des agences qui offrent des choix autres que l'avortement;
- que le père de l'enfant est obligé de payer une pension alimentaire après la naissance du bébé.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS :

LA LIGUE POUR LA VIE
579, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2P6
233–8047

CRISIS PREGNANCY CENTRE
650, avenue Broadway ouest
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0X3
Ligue d'urgence : 772–2828

HELPLINE : 1–800–665–0570

JE VEUX AVOIR DES FAÇONS DE RENDRE MON REER *plus* PAYANT.



LES CONSEILS DES SPÉCIALISTES DE LA BANQUE ROYALE

UN CLIENT À LA FOIS. LA PLUPART DES GENS CONNAISSENT BIEN L'IMPORTANCE DE CONTRIBUER À UN REER À CHAQUE ANNÉE. CE QUE LES GENS SAVENT MOINS C'EST QUE C'EST TOUT AUSSI IMPORTANT DE SAVOIR COMMENT CONTRIBUER À UN REER. IL EXISTE DES OUTILS ET DES TRUCS QUI AMÉLIORENT LE RENDEMENT GLOBAL D'UN REER. C'EST POURQUOI C'EST SI IMPORTANT D'OBTENIR **LES CONSEILS DE SPÉCIALISTES.** DES SPÉCIALISTES COMME CEUX DE LA BANQUE ROYALE. DES PROFESSIONNELS QUI PEUVENT VOUS INDIQUER DES FAÇONS SIMPLES DE RENDRE VOTRE REER PAS MAL PLUS PAYANT EN BOUT DE LIGNE.

Joël Brétécher

CETTE ANNÉE, PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC **UN SPÉCIALISTE REER DE LA BANQUE ROYALE** ET DÉCOUVREZ POURQUOI PLUS DE GENS DÉTIENNENT DES REER À LA BANQUE ROYALE QUE DANS TOUTE AUTRE INSTITUTION FINANCIÈRE AU PAYS.

DATE LIMITE : 29 FÉVRIER 1996

COMMUNIQUEZ AVEC UN DES SPÉCIALISTES REER DE LA BANQUE ROYALE.
1 800 263-9191



BANQUE ROYALE

Commanditaire officiel de l'Association olympique canadienne



*Les spécialistes REÉR à notre succursale de la rue Goulet (angle Taché) veulent discuter avec vous de vos plans d'épargne-retraite. C'est pourquoi nos horaires de **rendez-vous** sont prolongés jusqu'à 20 h tous les jours de la semaine en février.*

*Pour un rendez-vous, appelez-nous au **988–5760**.*



P. Coutu, fondateur
1880-1948



P. Coutu, fils
1919-1988



E.J. Coutu
petit-fils

SALON MORTUAIRE P. COUTU

Service distingué depuis 1895

Au salon mortuaire P. Coutu nous connaissons les besoins des familles dans le deuil. Notre réputation, gagnée durant 100 ans d'existence vous guarantie des conseils honnêtes et un service hors-paire.



156, rue Marion,
Saint-Boniface R2H 0T4
Téléphone : 949-4864
Télécopieur : 237-8748

À votre service

Edouard Coutu — Roger Girouard
Melissa Coutu — Irma Tetreault

Composez 949-4887, pour renseignements généraux

SUJET DU MOIS

Informations pertinentes au sujet de la crémation

Composez le 949-4887

REMERCIEMENTS

La famille de Solange Simard désire remercier tous les parents et amis pour leurs cartes, prières, souhaits, présence et marques de sympathie.

Un grand merci au père I. Blanchette, à l'abbé E. Bonin, à l'abbé R. Lévêque, au frère C. Légaré, à Bertha David, la chorale du Précieux-Sang, et aussi tous ceux qui ont préparé et servi le goûter.



Lucien Alphonse Curé
1920–1996

Madame Olive Curé et ses enfants désirent vous remercier pour vos témoignagnes de sympathie lors du décès de Lucien. Votre présence aux funérailles, votre envoi de fleurs ou de dons, les beaux chants, les cartes de sympathie, l'offrande de messe ont été très appréciés. Merci.

Recette

Omelette paysanne

2 c. à table (15 mL) d'huile végétale
1 oignon moyen haché
1 gousse d'ail émincé
1/2 tasse (125 mL) de poivron rouge
1/2 tasse (125 mL) de poivron vert
1 pomme de terre moyenne pelée, cuite et coupée en dés
1 tomate moyenne épépinée et hachée
6 œufs
1/3 tasse (75 mL) de lait écrémé
1/2 c. à thé (2 mL) d'origan séché broyé
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre blanc
1 pincée de flocons de piment rouge broyés
1 tasse (250 mL) de mozzarella fait de lait écrémé râpé

- À feu moyen, chauffer l'huile dans une poêle de taille moyenne de 9 po (23 cm) de diamètre allant au four; faire revenir l'oignon, l'ail, les poivrons rouge et vert jusqu'à ce que ces légumes aient ramolli, soit de 3 à 5 minutes. Incorporer la pomme de terre et la tomate.
- Battre ensemble les œufs, le lait, l'origan, le sel, le poivre et le piment rouge; verser dans la poêle et cuire jusqu'à ce que le fond de l'omelette soit pris.
- Soulever à l'aide d'une spatule afin de laisser s'écouler la portion non cuite de la préparation; cuire jusqu'à ce que l'omelette soit presque à point. Saupoudrer de fromage.
- Passer sous le gril du four pour faire fondre le fromage, soit de 2 à 3 minutes.

Source: Plaisirs santé.

Donne: 4 portions

LE SAVIEZ-VOUS?

À la conquête de l'espace

Questions

1. Quelle est l'étoile la plus proche de la Terre?
2. Quelle est la deuxième étoile la plus proche de la Terre?
3. Qui fut le premier savant à étudier l'espace à travers un télescope?
4. Comment s'appelle notre galaxie?
5. Quel astronome polonais démontra que la Terre n'était pas le centre de l'Univers?



Réponses

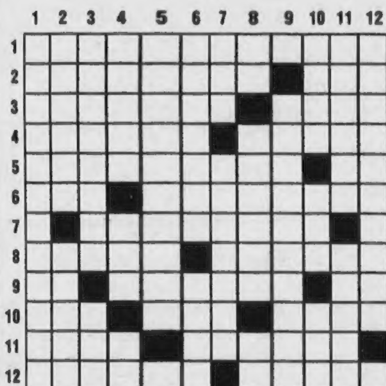
1. L'étoile la plus proche de la Terre est, bien sûr, le Soleil. Le Soleil est situé à 150 millions de kilomètres de la Terre. C'est une étoile de taille moyenne un million de fois plus grosse que la Terre. C'est à dire que si le Soleil était gros comme un ballon de soccer, la Terre ne serait pas plus grande qu'un petit pois. La température à sa surface atteint 6 000 °C.
2. La plus proche étoile après le Soleil s'appelle Proxima Centauri. La lumière émanant d'elle met plus de quatre ans à nous parvenir.
3. Le mathématicien, physicien et astronome italien Galilée fut le premier savant à étudier l'espace à travers un télescope en 1609. Il découvrit des taches sur le Soleil et des cratères sur la Lune et observa les satellites de Jupiter et l'anneau de Saturne.
4. Notre galaxie est la Voie Lactée. C'est une galaxie en forme de spirale, c'est à dire qu'elle ressemble à une roue avec de longs «bras». La lumière met environ 100 000 ans pour traverser la Voie Lactée de bout en bout.
5. Avant Nicolas Copernic (1473 - 1543), des gens, pourtant très respectables et très éduqués, croyaient que la Terre était le centre de l'univers et que les étoiles et les planètes tournaient autour d'elle. Copernic démontra qu'en fait, c'étaient les étoiles et les planètes qui tournaient autour du Soleil. Mais, ses idées provoquèrent une réaction hostile de plusieurs théologiens. Le pape Paul V condamna en 1616 les idées coperniciennes comme contraires aux Écritures.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Sources: *Inventions, records, découvertes, secrets de la nature*, Brenda et Brian Williams, Éditions Fleurus, Paris, 1990 et *Le Petit Robert 2*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 13



HORIZONTALEMENT

1. Magique, mystérieux.
2. Détestée. – Avant les autres.
3. Gaillard d'arrière. – Accouplement du mâle et de la femelle.
4. Soumettre une pièce brute à l'action d'une machine outil. — S'accoupla.
5. Cadreur. – Se suivent.
6. Baie des côtes de Honshu. – Prière qui suit la consécration.
7. Viendrait au monde.
8. Station balnéaire romaine. – Rivetait.
9. Personnel. – Séduit par des paroles flatteuses. – Gamme.
10. Ils vivent plusieurs siècles. – Écorce de chêne moulue. – Commence à se manifester.
11. L'un des grands lacs. – Renards.
12. Matières fécales. – Coiffure souple.

VERTICALEMENT

1. Qui perdent leurs feuilles en hiver.
2. Trompas quelqu'un en profitant de sa crédulité. – Verre coloré en bleu.
3. Discours habile et trompeur pour séduire. – Argile jaune.
4. D'une courtoisie affable. – Interjection. – Article espagnol.
5. Superposeraient des poissons salés dans les barils.
6. Élément entrant dans la production d'un bien. – D'un noir brillant.
7. Homme politique français (1847-1919). – Coups de poing.
8. Personnel. – Ensemble de longues plumes du cou chez le coq. – Se suivent.
9. Qui tient à se rapprocher.
10. Complément d'objet indirect. – Lettre de l'alphabet grec. – Souffle.
11. Accords, harmonies. – Qui a les nuances de l'arc-en-ciel.
12. Militaires chargés de transmettre les dépêches.

RÉPONSES DU N° 12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	S	E	C	A	B	I	L	I	T	E
2	N	O	U	V	E	A	U	N	E	■	O	S
3	S	U	P	E	R	■	R	A	P	T	U	S
4	P	R	E	■	A	D	U	L	T	E	R	E
5	I	R	R	I	T	A	N	T	E	S	■	N
6	R	I	E	N	■	O	D	E	■	T	V	■
7	A	C	T	E	S	■	I	R	R	E	E	L
8	T	I	T	R	A	I	■	E	U	S	S	E
9	R	E	E	T	U	D	I	E	R	■	S	T
10	I	R	■	I	T	O	N	■	A	F	A	T
11	C	E	R	E	■	L	E	C	L	A	I	R
12	E	S	T	■	D	E	S	C	E	N	T	E

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

GARDERIE familiale francophone. Temps plein ou partiel Bonne référence. Appelez au 237–6761.
356-

CHEZ FRANCE: garderie à domicile. Enfants de tout âge. Reçus et références. Composez le 237–5412.
363-

PRIMES DE LUXE: Obtenez un catalogue Primes de Luxe rempli de cartes de souhaits en français, d'idées cadeaux, d'articles pratiques, de jouets, etc. Appelez au 783–1279 après 17 h.
365-

GARDERIE FAMILIALE à Saint-Vital, près de Dunkirk, a des places disponibles à temps plein, de 0 à 4 ans. Grands espaces de jeux et activités, mère avec expérience. TSEIII, premiers soins et réanimation cardiopulmonaire. Appelez au 255-5500.
368-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. A.M.A.
375-

BONJOUR! Il y a des places libres dans une garderie à Saint-Vital (av. Hindley). Grand espace de jeu, expérience et références. Non fumeuse. Tél.: 257–5780.
379-

RECHERCHE

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'une personne bilingue, à plein temps, pour le service à la clientèle. 6 $/heure. Pour plus de renseignements, composez le 663–7692 entre 9 h et 15 h et demander Irma.
369-

RECHERCHE: Coiffeuse expérimentée: responsable, possiblement bilingue, pour louer une chaise. 450 $ par mois, incluant les services. Salon Hair Passion. Georgia: 237–1137.
373-

RECHERCHE: garderie familiale francophone à Saint-Norbert a des places disponibles à temps plein. Appelez au 261–5064.
381-

RECHERCHE: Nanny cherche un domicile où habiter et travailler pendant juillet et août. Étudiante du Québec, 18 ans. Contactez Josée à Winnipeg au 254–1209.
382-

RECHERCHE: Si vous avec un réseau en Belgique, France ou ailleurs en Europe de l'Est et êtes intéressé à faire des affaires internationales, appelez au 275–2374. Maryanne Proulx.
383-

RECHERCHE: PERDU mini Dachsund (chien saucisse), noir et brun, à poil court, femelle. Porte un tatouage sur son ventre. DYZ5C. Récompense. Appelez au 489–5263.
384-

RECHERCHE: Les Jardins St-Léon. Emplois. 16 ans et plus. Qualité requises: extroverti, dynamique. Service à la clientèle. Permis de conduire et expérience en horticulture un atout. Envoyez votre curriculum vitae en français et 3 références au 371, place Cabana, R2H 0K3. Seulement personnes appelées en entrevue seront contactées.
387-

À VENDRE

VENTE PRIVÉE: 365, place Cabana. Maison de 5 chambres à coucher. Sous-sol fini. 2 1/2 salles de bain. Appartement d'une chambre en haut. Garage double. Composez le 233–6298.
359-

VENTE PRIVÉE: Baie tranquille, Southdale. Bungalow de 1 290 pi² avec plancher de bois franc. 4 chambres à coucher, sous-sol fini, grand garage simple avec gazebo, beau lot boisé 57,5' x 110'. 109 900 $ (ou en échange je considère prendre une maison de revenu de 3 appartements ou plus) Raison: déménagement à la campagne. 255–2908. (Pas d'agent SVP).
362-

À VENDRE: À Île-des-Chênes, maison neuve, finie en chêne, 1 144 pi², grand garage attaché, air climatisé, aspirateur centrale, porte patio, deck couvert. Lot de 85 pieds. 119 000 $. 878–9108.
370-

À VENDRE: Réservoir à eau chaude: 75 $. Fournaise électrique: 275 $. Composez le 233–1324 après 16 h.
386-

À LOUER

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, très propre, proche de l'Hôpital Saint-Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le loyer inclut l'eau, chauffage, stationnement avec prise et buanderie. Loyer: 375 $ par mois plus électricité. Disponible le 1er mars 1996. Composez le 231–4852 ou 256–7412 (après 17 h).
364-

À LOUER: Norwood Flats, appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement. Disponible le 1er avril, 358 $ par mois, inclut tous les services, non fumeur, idéale pour une personne. 237–3825 ou 233–3221.
371-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, très grand. 161, Dumoulin. Téléphonez après 17 h au 233–5087.
372-

À LOUER: Je suis à la recherche d'une femme seule ou mère seule pour partager une maison de 3 chambres à coucher à Southdale. 255–5039.
376-

À SOUS-LOUER: Appartement d'une chambre à coucher à sous-louer au Grenoble. 415, rue Saint-Jean-Baptiste. Composez le 231–4827.
377-

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collègre de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er avril, 345 $ par mois, tous les services inclus. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Maison à Saint-Malo, 3 chambres à coucher, appareils inclus. 400 $ par mois. L'été, le gazon est coupé et l'hiver, la neige est pelletée. Téléphonez au 233–1324 après 16 h.
385-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231–1333**
Fax: **237–0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
À la Caisse populaire de Saint-Claude,
chaque mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Au Chalet de La Broquerie
chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo,
chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne
chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Recyclez ce journal!

SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners,
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237–3319


L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore • Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

CHAPELLE
FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237–4823


Beatitudes
CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUEL
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018


SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*


BRUNET
Monuments Ltd.
Troisième Génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard **878–2472**

LA LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de
Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

DR GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• Examens de la vue et de la santé oculaire.
• Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310–1695, route Henderson
582-2308
409–428, avenue Portage
942-0059

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

AIGUISAGE MOBILE
Couteaux, ciseaux, lames de tondeuse, outils de jardinage, scies à main et scies rondes.
Paul Deschênes
536, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface R2H 2X9
Tél.: 233–3156

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____